



Vie au Grand Air

SPORTS SAINT-MAURIENS

PRIX : 1 FRANC 49^e ANNÉ - 9^e série - MENSUEL - Abonnement, 1 an : 10 F

Le judo à la V.G.A.



PHOTO A. MERCIER

Juin - Juil. 1968



L A V. G. A. F O N D E E E N 1 9 1 9
à été présidée depuis sa formation, successivement par :

MM. BOUQUAIN,
SOUCHER,
ROLAND,

MM. WAYMEL,
NAUTRE,
DE FOMBELLE Père,

MM. HUARD,
CHAMPROUX,
HOUEL.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Saison 1967-1968

PRESIDENT :
M. BOIGEAUD

PRESIDENT ADJOINT :
M. GAPILOUT

VICE-PRESIDENTS

MM. EHR, LARIVE, HOUEL, FAYON, RENTLER

SECRETAIRE GENERAL
M. GILLE

SECRETAIRE ADJOINT :
M. GAY

TRESORIER GENERAL :
M. LESAGE

TRESORIER ADJOINT :
Mlle DE FLORENNE

MEMBRES :

**MM. BOURBON, DE KEMPM, DURANDAL Ed., MARCASTEL, FERRY,
HASSOLD, ROSENZWEIG, CAUFMAN, JUPIN, PAVILLON**

SECRETAIRE ADMINISTRATIF :
M. DE FOMBELLE

DELEGUES AUX RELATIONS OFFICIELLES ET ADMINISTRATIVES :
MM. P. GAPILOUT et G. HOUEL

RESPONSABLES DES COMMISSIONS :

Commission des finances	M. GAPILOUT
Commission des récompenses	M. EHR
Commission des fêtes	M. ROSENZWEIG
Commission médicale	M. RENTLER
Commission de propagande et du bulletin.....	M. FAYON
Commission des terrains et des salles	M. CAUFMAN
Commission du sang	M. BOURBON
Commission V.G.A. - Pforzheim	M. ROSENZWEIG
Commission de coordination	M. GILLE

DELEGUES DE LA V.G.A. :

Auprès de la municipalité	MM. JUPIN et ROSENZWEIG
Auprès du Comité de jumelage	MM. BOIGEAUD et GAY
Auprès de la Maison des jeunes	M. MARCASTEL

DELEGATION AUPRES DES SECTIONS :

M. EHR

Athlétisme masculin, boules parisiennes, natation, gymnastique harmonique, gymnastique, hand-ball masculin, ski.

M. LARIVE

E.P.I.S., escrime, boules lyonnaises, rugby, boxe, volley-ball féminin.

M. FAYON

Nautisme, basket-ball féminin, basket-ball masculin, athlétisme féminin, haltérophilie.

M. HOUEL

Football, tennis, judo, hand-ball féminin, tennis de table, volley-ball masculin.

JUIN - JUIL. 1968

49^e ANNÉE

Prix : 1 franc

Abonnement 1 an : 10 francs

C. C. P. 552-70 PARIS

Bulletin officiel

des Sociétés Sportives de Saint-Maur

PERMANENCE

16, avenue de la Liberté
SAINT-MAUR (Seine)
Téléphone : 472 44-24

TERRAINS DE SPORTS

STADE MUNICIPAL A.-CHERON
8, avenue de Neptune
Autobus : 109
STADE DES CORNEILLES
23, boulevard des Corneilles
Autobus : 111
STADE AUGUSTE-MARIN
32, boulevard de Champigny
Autobus : 112
STADE PAUL-MEYER
Rue de Paris - Sucy
Gare S.N.C.F., Sucy

SALLES ET GYMNASES

PISCINE ET CENTRE SPORTIF
51, avenue Pierre-Brossolette
SALLES VERTE ET HENRI-PATE
2, avenue de Neptune
SALLE DE JUDO
SALLE DE TENNIS DE TABLE
16, avenue de la Liberté
SALLE D'ARMES
32, boulevard de Champigny

SPORTS MASCULINS

Athlétisme - Basket - Boules -
Boxe - Education physique et
initiation aux sports - Escrime -
Football - Gymnastique - Halté-
rophilie - Hand-ball - Judo -
Natation - Rugby - Tennis -
Tennis de table - Volley-ball -
Hockey - Ski - Nautisme.

SPORTS FEMINIENS

Athlétisme - Basket-ball - Edu-
cation physique et initiation aux
sports - Escrime - Hand-ball -
Judo - Gymnastique - Gymnas-
tique harmonique et rythmique -
Natation - Tennis - Tennis de
table - Volley-ball - Hockey -
Nautisme - Ski.

EDITORIAL

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
Monsieur l'Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports,
Messieurs les Adjoints,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs,

Je remercie toutes les personnalités qui nous honorent de leur présence.

Malgré la situation actuelle et les préoccupations qui en découlent, elles ont voulu prouver tout l'intérêt qu'elles portent au sport et en particulier à notre grand club en venant aujourd'hui à notre Assemblée générale.

Il y a un peu plus d'un an, par suite de ses occupations professionnelles notre ami Guy Houel a dû quitter son poste de président de la V.G.A. Pour le remercier, pour le magnifique travail accompli par lui pendant de nombreuses années et pour lui prouver toute notre affection, je vous demande à tous de bien vouloir l'applaudir.

Cette année sportive qui va bientôt se terminer, a vu la V.G.A. obtenir d'excellents résultats d'ensemble. Notre secrétaire général vous donnera un aperçu de l'activité et des résultats sportifs de nos différentes sections.

Année exceptionnelle concernant les installations sportives. Nous avons eu la piscine, nous avons eu la salle du Centre sportif, le stade des Corneilles a été amélioré.

Nous sommes des privilégiés, les Pouvoirs publics nous comprennent et nous aident.

Je remercie les représentants du Ministère, les représentants du département. Monsieur le Maire et le Conseil municipal pour tous les encouragements qu'ils nous prodiguent et surtout pour toutes ces subventions qu'ils nous donnent. Sans cela que pourrions-nous faire ?

Que pourrions nous faire également sans la parfaite entente entre les membres de notre Comité directeur ? Cette amitié qui existe entre nous a permis de réaliser du bon travail pendant cette année.

Je remercie tous les présidents de section et leur bureau pour le travail parfois obscur mais combien important pour notre club qui approchera bientôt les 5 000 adhérents.

Je regrette que deux de nos amis ne se représentent pas pour l'élection du Comité directeur.

Tout d'abord, De Kempfi, tout le monde le connaît. C'est pour des raisons de santé qu'il abandonne. Puis Pierre Pavillon, vice-président de la V.G.A. et président du hand-ball masculin. C'est pour des raisons professionnelles qu'il doit quitter le club et Saint-Maur.

Des événements douloureux viennent de se dérouler dans notre pays. Les sportifs dans beaucoup d'occasions pendant cette crise ont affirmé l'impérieuse neutralité du sport.

« Entre la tolérance et la foi il y a place pour le respect mutuel ». C'était le baron Pierre de Coubertin qui disait cela il y a trente-cinq ans.

Suivons l'exemple de ce grand sportif, rénovateur des Jeux Olympiques.

Tous ensemble dans un même idéal de Paix, continuons à faire du sport, continuons à nous occuper de sport, pour la gloire de nos couleurs.

VIVE LA V.G.A.

VIVE SAINT-MAUR, LA SPORTIVE.

Assemblée générale

RAPPORT MORAL

Rapporteur : M. GILLE

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Directeur des services de la Jeunesse et
des Sports,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Messieurs les Présidents,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Voilà six ans que je présente ce rapport moral, six ans qui furent pour moi des années de soucis peut-être, mais aussi de satisfaction.

J'aimerais, cette fois, déroger de la présentation routinière et mettre quelque chose de nouveau dans l'énoncé du rapport moral.

Alors, si vous le voulez bien, voyons l'ensemble du texte et supposons que je sois un magicien et que j'en possède tous les dons. Je vous présenterai donc la V.G.A. de ce jour, sous l'ensemble d'une jeune et jolie grande fille — toute simple — qui s'avancerait vers vous, Messieurs, les bras chargés d'une magnifique corbeille de fleurs.

Elle vous remettrait l'ensemble de cette corbeille pour vous remercier, d'abord de ce que vous avez fait pour nous cette année car, effectivement, vous avez doté notre commune d'installations sportives parfaites, d'une piscine faisant la joie de tous, quoique critiquée, d'une salle omnisports où chacun y trouve son compte d'entraînement et de grands matches. Le stade des Corneilles avec ses salles, son terrain de football et de rugby très recherché ; le stade Chéron qui va bientôt subir une cure sérieuse de rajeunissement et enfin le stade de Sucy qui va devenir un des plus bel ensemble sportif de la région où chacun y trouvera ce qu'il recherche : la joie de pratiquer sa discipline préférée.

Pour tout cela, Messieurs, vous auriez devant vous une magnifique corbeille de fleurs, mais très spéciale en effet... d'abord un magnifique bouquet de bleuets, de lys et de coquelicots, représentant les titres de champions de France offerts par nos plus belles disciplines.

16 titres de champion de France, individuels, 4 titres de champion de France par équipes, soit 55 champions de France plus 1 champion médaille d'or aux Jeux méditerranéens de Tunis (M. Paterni, haltérophilie).

4 recordmen de France (Castang, Fulla, Gourrier, Paterni, athlétisme, haltérophilie).

1 équipe recordman de France des clubs avec 2.332,500 kg, c'est-à-dire l'équipe la plus forte de France en haltérophilie.

22 athlètes ayant en 1967 porté le maillot tricolore au cours des matches internationaux officiels.

23 titres de champions régionaux individuels.

11 titres de champions régionaux par équipes.

2 gagnantes individuelles de la Coupe de France des lancers (athlétisme féminin).

1 gagnante du tournoi du Figaro - Comité Ile-de-France en tennis.

1 équipe gagnante de la Coupe de l'Ile-de-France en haltérophilie.

1 équipe gagnante de la Coupe de Paris de hockey en salle.

Et enfin, pour les premiers Jeux du Val-de-Marne, la V.G.A. s'est tout particulièrement distinguée, enlevant au total 82 premières places individuelles et 12 par équipes,

dans les quatre disciplines suivantes : athlétisme féminin, athlétisme masculin, escrime et natation.

Même succès dans les Challenges et Coupe du Val-de-Marne, où nous relevons : 4 équipes gagnantes (2 féminines et 2 masculines) des challenges en athlétisme ; 2 gagnantes individuelles de la Coupe des lancers (toujours en athlétisme).

En basket-ball féminin, au Championnat de France en poule finale, classé 5^e club de France.

En volley-ball masculin, dans le Championnat de France, à peu de chose prêt jusqu'au tableau final.

En tennis où nos équipes se défendent parfaitement, puisque nous avons une équipe de jeunes « Champions de Paris ».

2.500 brevets de natation distribués et cela est très important, car nous apprenons aux jeunes Saint-Mauriens à nager.

Je n'irai pas plus loin dans ce palmarès car mon ami Ehr vous les énoncera tout à l'heure, beaucoup plus clairement que moi et avec tellement plus de verve que je lui en laisse le soin.

Ce bouquet tricolore entoure un magnifique coussin de jonquilles barré en V de bleuets, représentant les couleurs du Val-de-Marne et, ô fierté, les nôtres.

Pourquoi avons-nous ce privilège de vous présenter cet ensemble, car c'est nous, c'est notre club, sous l'initiative de M. Jean Eskanasy, l'impulsion de M. Camous, ancien préfet de notre département, la reprise du flambeau étant faite par l'incomparable chef des services de la Jeunesse et des Sports, M. Trimolé qui, par son dynamisme et son entêtement, a su donner aux Jeux du Val-de-Marne, un renouveau certain. Il a été servi dans ces tâches par M. Lanié, notre préfet actuel, appuyé par le conseil général, vous tous, Messieurs, vous avez produit ce qu'aucun autre département limitrophe n'a fait jusqu'alors. Et cela, vous l'avez fait avec nous, parce que vous avez trouvé chez nous le dynamisme suffisant pour le réaliser. N'est-ce pas Monsieur Trimolé, nous nous sommes battus ensemble, et notre section « Escrime » a été la première, à la surprise de tous, y compris les fédérations et les ligues, à présenter des statuts, à les déposer et à créer le premier comité départemental, ceci grâce à une poignée de dévoués dont je citerai mon ami Herbunot, Richard, les jeunes de la section et suivi dans cet effort par l'athlétisme et le dévoué M. Dupin.

A partir de là, c'était gagné et les disciplines d'équipes ont suivi, avec plus ou moins de facilités, mais elles y arriveront ; je veux parler du football, du basket-ball, du volley-ball, du hand, de la gymnastique, du judo, du tennis de table, de la natation et bientôt, je l'espère, du rugby.

Voilà ce que nous avons fait ensemble et ce que nous avons réussi.

Nous avons aussi, avec les mêmes dévouements, su recevoir les sportifs de la Louvière, aller en Italie rencontrer les plus grands escrimeurs du moment et, en aucun cas, paraître ridicule, puisque Christine Muzio a gagné l'épreuve féminine en escrime.

Le rugby a organisé des matches internationaux et s'y est comporté honorablement. Plus près de nous encore il y a peu de temps, nous avons organisé un très joli match « Armée Rouge - Armée Française » et là je vais me permettre de vous raconter quelque chose d'assez extraordinaire. Le matin du 21 mai, je rencontrais à la mairie, un de nos jeunes et fougueux dirigeant du basket, vous voyez qui je veux dire, en l'occurrence M. Hervo ; il était le moins que l'on puisse dire, assez gêné, car il n'avait rien, mais strictement rien de par les circonstances du moment. Le soir du même jour, grâce au dévouement

de toute la section basket, de M. Lhospied, de M. Ferry, de M. Rosenweig, de M. Marrec, de M. Speaker, vous avez pu voir se dérouler tout normalement France - U.R.S.S. Et bien cela, c'est du beau travail et nous en sommes fiers.

Nous avons aussi présenté une compétition d'escrime « Le Chabènès » qui s'est élevé sur le plan international.

L'athlétisme a créé une sorte de Challenge de l'Amitié qui permet aux jeunes de se présenter partout avec succès.

Le tennis de table, le basket, la gymnastique ont créé des rencontres interclubs qui ont fait disputer aux jeunes des compétitions auxquelles elles ne pouvaient prétendre jusqu'alors.

Plus près encore, la nocturne d'athlétisme qui fut, malgré les circonstances, un succès, ceci grâce au dévouement de toute l'équipe d'athlétisme, du plus grand au plus humble.

Mais si nous regardions de plus près cette grande très jeune fille, nous verrions dans son regard une crainte, et sur les lèvres un sourire presque dédaigneux.

Ce sourire indique, en effet, qu'elle aurait tendance à se laisser enfler la tête. Un exemple : elle dit « Ma piscine, mon stade, mes terrains ». Non, ce n'est pas cela ; la Municipalité met à notre disposition des installations sportives où nous pouvons pratiquer toutes nos disciplines, en comptant pourtant avec l'ensemble des clubs saint-mauriens, dont quelques-uns sont de marque (je me permets du reste de féliciter M. Quarez, le président de Stella pour sa magnifique victoire au Championnat de France de hand-ball).

Il faut savoir répartir ses terrains et ses salles et non pas se croire chez soi partout.

Son regard inquiet ; oui, parce que très jeune, il faut à cette jeune fille un tuteur ; ce tuteur doit être formé par un comité-directeur et de gestion parfaitement équilibré. Comment le former ? Avec des dirigeants bénévoles qui aiment leur club

et qui veulent s'y dévouer totalement. Là, je touche le point sensible.

Si je prends la définition du « bénévole » dans le Larousse, je lis : « Bénévole : qui fait une chose sans y être obligé et à titre gracieux. »

C'est le cas pour ceux qui, chez nous, viennent nous aider et forment essentiellement nos comités de direction. Ils ont tous un point commun : l'amour qu'ils portent à leur club, c'est indiscutable.

Je me permettrai pourtant de les classer dans différentes catégories.

Les bénévoles qui critiquent toujours et ne font rien ; ceux qui prennent de lourdes tâches et ne les achèvent pas ; ceux qui planent au-dessus de la mêlée et qui pérorent. Enfin, ceux qui rêvent et qui prennent leurs désirs pour des réalités en parlant de Mexico comme de La Garenne Colombes.

Pour structurer convenablement notre comité-directeur et les grandes commissions, il nous faut aujourd'hui, devant l'ampleur de la tâche qui nous reste à faire, choisir des administrateurs dignes de ce nom, capables d'assumer les tâches les plus ardues sans discontinuer, former une équipe valable sans faille et qui pensent au club avant la section.

Pour la première fois cette année, les jeunes de seize ans vont voter avec les anciens et les membres nouveaux. Je souhaite de tout cœur qu'ils donnent à notre club, l'essentiel, c'est-à-dire le dirigeant bénévole capable d'assumer une tâche précise.

Voilà, j'ai terminé mon numéro. Mes dons de magicien disparaissent. Cette grande jeune fille s'en va ; j'espère la retrouver l'an prochain plus belle et plus solide encore.

Je vous ai exposé ce que nous avons fait, ce que nous ne devons pas faire et ce qui reste à faire.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

RAPPORT FINANCIER

Rapporteur : M. J. LESAGE

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers généraux,
M. le Directeur des services de la Jeunesse et des Sports,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Messieurs les Délégués aux Sports,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers amis,

Après le brillant exposé de notre secrétaire général et ami, Jean Gille, je vais comme les années précédentes vous donner lecture du bilan financier de notre société.

Cette longue énumération de chiffres n'a, je le sais, rien de spécialement captivant, mais elle est la traduction comptable de tous les succès sportifs, de tous les titres de champion de France ou plus simplement, de champion du Val-de-Marne, de tous les records de France et, plus modestement, des records du club ; mais aussi de la multitude des efforts faits obscurément dans les sections et dans les écoles de jeunes, où l'on prépare les enfants à devenir des sportifs et éventuellement des champions. Car vous le savez malheureusement, et j'ai l'air de pleurer chaque année, c'est une question d'argent. Pas au sens sordide du terme, mais au sens direct et matériel du terme, car :

- les éducateurs se rémunèrent pour leur service ;
- les équipes sont appelées fréquemment à se déplacer assez loin de Saint-Maur et les frais de cars sont lourds ;

— les équipes qui évoluent en Championnat de France font de nombreux kilomètres en chemin de fer, pour disputer leurs rencontres.

Je citerai, au hasard : Marseille, Montpellier, Sète, Abbeville, Montceau-lès-Mines, Cannes, Lyon, Bordeaux, Lille, Clermont-Ferrand, Saint-Fons, Toulon, Narbonne, Le Havre, Mont-de-Marsan, etc., et le kilomètre, malgré le tarif préférentiel qui nous est consenti, demeure cher.

Pour pratiquer un sport officiellement, il faut être licencié et la licence se paie, par exemple :

- 4 F au basket,
- 10 et 15 F à l'escrime,
- 6 F au football,
- 12 F au rugby,
- 4,50 et 6 F à la gymnastique,
- 22 F au judo,
- 4 et 5 F à la natation,
- 10 et 20 F au nautisme,
- 7 F au volley-ball,

l'ensemble représente une somme rondelette.

Pour participer aux compétitions organisées par les fédérations, ligues ou comités, il faut y être affilié et cette affiliation est onéreuse.

Pour pouvoir, comme dit le populaire, taper dans un ballon, faut-il qu'il y ait au moins un ballon ! Et ces ballons, qu'ils soient de football, de hand, de rugby, de volley ou de basket sont nombreux et chers comme le sont les javelots, les perches, les fleurets, les balles de tennis, etc.

La petite convocation qui indique au pratiquant le lieu et l'heure de sa compétition sportive, affranchie à 0,30 F, ainsi que le recommande les P. et T. afin qu'elles parviennent

EN PARLANT DE...

Nous avons eu notre assemblée générale. Elle représente en soi : « La réunion des membres d'un club bien considéré », ou pour employer un terme moderne « bien structuré ».

Il y avait 130 personnes dans la salle, et je suis très optimiste, il y a eu 240 votants dont 36 jeunes de 16 ans pour un club de 4 209 membres à jour de leur cotisation. Et c'était la première fois que les membres de 16 ans votaient. Ceux-ci représentent 1 617 électeurs sur les 4 209 existants.

Vous ne voyez pas quelque chose d'anormal ! Vous ne pensez pas que les membres de ce club se moquent de ce qui peut se passer là ou ailleurs ? pourvu qu'ils puissent profiter de l'ensemble des avantages qu'ils trouvent sur les stades, à la piscine ou sur les courts de tennis.

Moi je veux bien, mais alors silence Messieurs ! qui prétendez présenter des revendications, des salles non accordées ou des horaires non obtenus, silence Messieurs, qui prétendez plus que les autres d'être considéré comme un grand club. Non pas cela, lorsque vous êtes 130 présents dans une salle de la mairie. Lorsque devant le Maire, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et surtout le directeur des services de la Jeunesse et des Sports, vous vous présentez aussi lamentablement. Qu'on ne vienne pas nous dire : « Oui vous allez voir, le vote à 16 ans, cela changera tout !!! » ou encore « vous n'avez obtenu que la salle des conférences !!! Pour un club comme le nôtre ? Et la salle des fêtes, Messieurs, c'est pour qui ?... »

Alors, mes chers amis, tranquillisez-vous, je demanderai la loge de la concierge l'an prochain, j'espère qu'on y sera à l'étroit !

J'entends les révolutionnaires répliquer : « Pourquoi vous croire ! des preuves ! »

Je vous les donne, les voici :

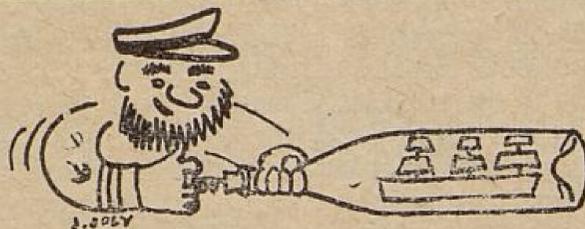
Athlétisme masculin	41
Basket masculin	10
Boules	1
E. P. I. S.	3
Football	35
Gymn. harmonique	1
Hand-ball féminin	4
Hockey	1
Natation sportive	14
Rugby	20
Tennis de table	9
Volley féminin	1
Athlétisme féminin	7

Basket féminin	7
Boxe	9
Escrime	21
Gymnastique	8
Hand masculin	9
Haltérophilie	12
Judo	0
Nautisme	2
Tennis	18
Volley masculin	3
Hors sections	5

Nombre total de votants 240

Cela ne me fait même pas rire.
Les organisateurs, les hommes à grandes idées, donnez-nous UNE IDÉE !
Merci d'avance.

Le secrétaire général :
J. GILLE



RESULTATS DE REGATES

Voici les résultats de régates qui se sont déroulées sur notre bassin, au port de Bonneuil, lors de la Pentecôte :

Série des 470

Le 1^{er} juin :

1 ^{er} n°	3.776	V.G.A.
2 ^e n°	17.889	C.V.B.M.
3 ^e n°	3.775	V.G.A.

4 ^e n°	258	C.V.B.M.
5 ^e n°	1.034	C.V.B.M.
6 ^e n°	1.849	C.V.B.M.

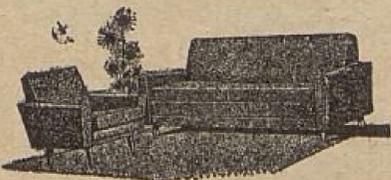
Le 2 juin :

1 ^{er} n°	3.776	V.G.A.
2 ^e n°	11.137	C.V.B.M.
3 ^e n°	10.034	C.V.B.M.
4 ^e n°	258	C.V.B.M.
5 ^e n°	1.789	C.V.B.M.
6 ^e n°	2.510	C.V.B.M.

ameublement CHAUSSARD décoration

REDUCTION DE 5 %

sur présentation de la carte de membre V. G. A.



et conditions spéciales

de crédit



DEUX MAGASINS

4 et 6, avenue ÉMILE-ZOLA

Entre la mairie et la gare du Parc

T é l. : 4 7 2 - 4 4 - 3 2

33 et 35, rue BARATTE-CHOLET

A 100 mètres de la place d'Adamville

T é l. : 2 8 3 - 9 5 - 9 6

Compte rendu de la réunion organisée pour la remise des brevets de natation, aux membres de la V.G.A., salle Paté, le dimanche 16 juin.

Les circonstances que nous venons de vivre, n'ont pas permis à cette réunion de revêtir l'éclat qu'elle mériterait et que nous avions prévu. En effet, cette distribution qui devait initialement avoir lieu le 23 juin, comportait deux avantages appréciables :

1) Elle s'intégrait dans les championnats de France de sauvetage, et nous permettait d'assister à des épreuves aussi intéressantes et passionnantes, qu'éducatives.

2) Elle était assurée d'un public heureux, que l'idée de vacances prochaines détendait grandement.

3) Elle permettait de remettre un nombre très important de brevets, que la date avancée et la perturbation que les grèves ont apportées, ont sensiblement réduit, et ce n'est pas brevets que nous remettrions aujourd'hui, mais, cependant, il faut, selon le dicton, faire contre mauvaise fortune, bon cœur, et c'est avec une joie certaine, malgré la date avancée, malgré la perturbation dans la transmission de votre invitation, l'absence de compétition nationale de sauvetage et les excuses de certaines personnalités invitées qu'en ce jour, nous vous accueillons ici.

Sans vouloir vieillir, il faut pour-

tant se rendre à l'évidence, il est loin le temps, où la V.G.A. était fière de distribuer 100 ou 200 brevets... Les temps, en effet, ont changé, et heureusement les moyens aussi. D'une modeste piscine en Marne, le célèbre « Père Tranquille », pas celui que vous pouvez encore voir actuellement, mais l'ancien, celui en bois du ponton en bastingue, et au petit bain moussu et glissant... « Le Père Tranquille » du Père Louis, le maître-nageur, que certains d'entre vous ont bien connu il y a maintenant quinze ou vingt ans, en passant par la piscine Oberkampf,

à nos jours, il y a eu un progrès tellement radical que l'on a peine à reconnaître la société qui gerait, et qui gère encore l'École municipale de natation de Saint-Maur.

L'esprit cependant reste le même, et si d'une entreprise artisanale nous sommes passés à l'échelon industriel, ce n'est pas sans difficultés, et sans aide aussi solide que compréhensive. Ici, le rôle de M. le docteur Gilbert Noël, n'a pas été mince, mais je reviendrai sur cette question un peu plus tard.

Mais mon rôle ici, n'est pas de faire des discours. Je suis un sportif de longue date, un dirigeant, et mon vœu le plus sincère est de voir les enfants..., nos enfants savoir nager... savoir bien nager, afin qu'ils puissent par tous temps, et en toutes circonstances se baigner sans craindre la noyade.

Car attention, pour nous, responsables, le brevet de 25 mètres, qui est le premier degré, le premier diplôme, celui qui est indiscutablement le plus convoité, mais il ne représente que la première marche d'un grand escalier, et il est parfaitement insuffisant.

Malgré tout, je serais très fier d'en remettre un grand nombre tout à l'heure, car il représentera pour le détenteur une performance certaine, car pour l'obtenir il aura

ENSEIGNES

Inscriptions en tous genres
Voitures publicitaires
Calicots

JEAN CHOPIN

52, bd de Créteil

SAINT-MAUR

Tél. 472-87-08

LOUVEL-RUSH

“american training”

PALLADIUM

Siège Social : 38 PONT-de-CHERUY. Département chaussures : 27, rue Maryse Bastié - 69 LYON 8^e



PHOENIX

PEUGEOT
"CHAMPION DU MONDE"
VÉLOSOLEX

CYCLOMOTEURS
CYCLES
ARTICLES DE SPORTS
PUERICULTURE

CLAUDE

73, rue du Général-de-Gaulle - 94 - CRÉTEIL

Tél. : 207-18-96

MEUBLES-TAPISSERIE-LITERIE

Venez visiter notre hall d'exposition
MODERNE - GRAND CHOIX - STYLE
Sté KARGÈS et Cie

Anciens Éts **GERAULT et DUGOUR**

13 ET 15, RUE BARATTE-CHOLET

SAINT-MAUR (le parc)

(Marché d'Adamville)

Téléphone : 472-03-04

SOMMIERS - MATELAS - FOURNITURES POUR LITERIE - LOCATION

SAINT-MAUR LINO

Revêtements de sols

Peintures - Papiers peints

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

2 bis, rue de La Varenne

SAINT-MAUR

Téléphone : 283-83-92

GARAGE DE L'EST-SEINE

Réparations

Station-service

Carrosserie

Peinture

M. LAYER, directeur

SPÉCIALISTE CITROEN

78, avenue Raspail

LA VARENNE

Tél. 472-48-97

VENTE DE VOITURES NEUVES ET OCCASION - TOUTES MARQUES

souvent fallu vaincre l'angoisse, la timidité, la répulsion de l'eau... seulement tiède. Je ne manquerai pas de leur dire quel est leur mérite, et je vous demande d'en faire autant. Mais dites-lui aussi que c'est insuffisant et que c'est maintenant que l'apprentissage de la natation commence.

Pour nous, en effet, un jeune nageur est garanti et assuré contre les risques, que lorsqu'il a obtenu son brevet de 400 mètres minimum, et même 1000 mètres. Car là seulement, il sait nager. Il a l'entraînement voulu pour supporter, sans risque, d'être poussé à l'eau par surprise, de boire même une petite tasse, de nager 20 à 30 minutes sans reprendre pied, de considérer la situation sans affolement, en étant sûr de ses moyens...

Aussi, je me permettrai d'insister sur le fait que pour ceux d'entre vous dont les enfants ne possèdent pas les brevets de 400 mètres au minimum, de revenir l'an prochain afin de se perfectionner et de prendre ainsi une assurance sur la vie. Après cela, seulement, nous aurons l'âme de paix.

Malgré tout ce que j'ai pu dire sur la valeur des brevets de 25 mètres, ne vous croyez pas autorisés à faire la fine bouche parce que votre enfant n'a obtenu que son 25 ou son 50 mètres, car en vacances il pourrait fort bien vous surprendre.

A ce sujet, je voudrais vous citer un exemple rigoureusement authentique que, jusqu'à présent, j'ai volontairement passé sous silence, quoi qu'il soit tout à l'honneur de la V.G.A.

C'était en 1966, un matin sur une petite plage de vacances, sur la Côte Atlantique. Il fait beau, chaud mois orageux. Deux frères, Jean-François et Patrick C..., sont avec leur mère, sur la plage à lézarder. L'aîné a 16 ans à peine, le cadet 12 ans. La mer est légèrement agitée mais rien ne laisse présager le drame. Soudain, une baigneuse, peut-être imprudente, peut-être présomptueuse de ses forces, peut-être prise dans un courant d'une mer qui se lève, donne des signes évidents de détresse. Du bord des personnes s'agitent, un attroupement se forme et fait force gestes, comme si ces gestes véhéments pouvaient aider la baigneuse à s'en sortir. Les énergies déployées semblent absolument inopérantes, comme le sont les courses en tous sens pour trouver le garde-côtes, qui est occupé ailleurs, et la situation devient critique. Pas un de ceux qui regardent ne semble envisager de faire autre chose que de gesticuler... Alors les deux frères, sans un mot y vont; ils nagent au

devant de la baigneuse, la rejoignent avec, il faut le dire, assez de facilité, le courant les y aidant. Ils la soutiennent, l'aident à faire surface, à reprendre son souffle et entreprennent ensuite de la ramener à bord. Mais le courant qui les avait aidés à l'aller est maintenant contre eux, et ils doivent lutter, lutter contre tout, les vagues, le courant, la fatigue... Après, 20, 30, 45 minutes d'efforts, ils regagnent le bord où 50 bras, forts mais secs, réceptionnent la baigneuse, la transportent pour qu'elle se remette de ses fatigues et de ses émotions.

Eux, sont revenus épuisés près de leur mère, fière mais angoissée, pour la rassurer. L'après-midi, ils se couchèrent et dormirent jusqu'au lendemain matin. Tous deux sont des purs produits de notre école de natation. L'un et l'autre devaient avoir tous leurs brevets. Pour tous remerciements, ils n'auront eu dans cette aventure que les applaudissements, je le pense, que vous allez leur prodiguer. Merci pour eux.

Cette saison terminée, que faire ? Plusieurs solutions s'offrent aux nageurs de l'E.P.I.S.

1) Persévérer à l'E.P.I.S., afin d'obtenir les brevets qui n'ont pu être obtenus, ce qui est indispensable.

2) Pratiquer la natation en com-

pétition et passer pour cela directement en section de natation sportive. Cette éventualité est évidemment réservée à ceux qui possèdent déjà plusieurs brevets.

3) Se préparer à la compétition de natation à l'intérieur de notre groupe pré-compétition.

4) Continuer la pratique de la natation, sans esprit de compétition de natation et fréquenter les cours des perfectionnement.

5) Abandonner la pratique régulière et dirigée de la natation et s'adonner aux sports de plein air.

Nous allons examiner ensemble ces possibilités.

Premier cas. — Votre enfant n'a pas tous ses brevets et il continue en vue de les obtenir. C'est simple, il vous suffit de vous adresser dès maintenant au secrétariat de l'E.P.I.S., afin de retenir votre jour et votre heure pour la saison prochaine. Il sera valable toute l'année, si vous ne désirez pas, par la suite en changer.

A ce sujet, je dois encore m'excuser pour les différents changements qui sont intervenus dans les horaires au cours de la saison écoulée, mais dans notre hâte de profiter au maximum des nouvelles et magnifiques installations municipales, des erreurs ont été commises et des aménagements impopulaires, j'en conviens, mais inévitables, s'avèrent nécessaires. Mais j'en prends formellement

l'engagement aujourd'hui devant vous, il ne sera procédé à aucun changement d'horaire au cours de la prochaine saison. A moins, évidemment, que la municipalité, pour des raisons indépendantes de sa volonté, m'y oblige. Mais, je fais confiance à M. le Maire, il connaît trop les problèmes de notre section pour en affaiblir les résultats en venant troubler son ordonnance, et en votre nom, je l'en remercie vivement.

Deuxième cas. — Votre enfant veut pratiquer immédiatement la natation en compétition. Pour cela, M. Ricart, maître-nageur, entraîneur à la section de natation sportive, vous en évoquera dans un instant les modalités. Mais je dois attirer votre attention sur deux points précis.

En premier lieu, nous sommes très satisfaits de cette issue, car nous avons rempli notre double contrat, celui d'apprendre à bien nager aux enfants qui nous sont confiés, et celui d'amener aux sections sportives de notre V.G.A. des éléments ayant déjà une bonne formation de base.

En second lieu, il faut que celui qui choisit la pratique du sport de la natation, doit savoir qu'il doit s'astreindre à un entraînement sérieux, et ne pas croire que les séances consisteront en d'anodines et agréables trempettes. Le progrès

Tous travaux de maçonnerie
béton armé

B BATIMENTS

T TRAVAUX

P PUBLICS

ETUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

65, av. de Marinville

SAINT-MAUR Tél. 472-23-67

A F F I C H A G E

Chaulet

8, bd Voltaire

LA VARENNE

Tél. : 472-83-40

SALLE POUR VOS REUNIONS
SES SPECIALITES PIEDS-NOIRS

Couscous - Paëlla

Merguez - Brochettes

LA PAILLOTTE

A côté du siège de la V.G.A.

4, av. de la Liberté

SAINT-MAUR - 94

Téléphone : 472-52-07



Guy Sterquel

Fouzzuez

vous invite à venir voir

ses nouveaux modèles en toutes pelleteries

Service spécial de réparations, transformations

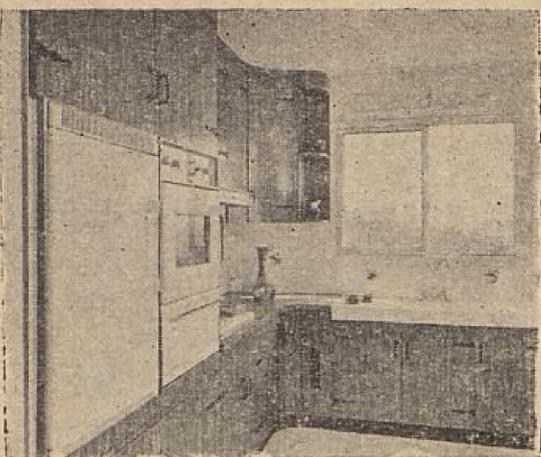
Nettoyage **REGENER**

GARDE D'ÉTÉ EN FRIGORIFIQUE

9, rue de Paris

JOINVILLE-LE-PONT

Tél. 472-07-26



HETRE SAINT-MAURIEN

Place de la Mairie
SAINT-MAUR - Tél. 472-32-12

Paul GONTIER
GRAND CHOIX
DE MEUBLES DE TOILETTE
MEUBLES D'ENFANTS
ARMOIRES DE RANGEMENT
ET DE BOIS BLANC

CHARPENTE - MENUISERIE PARQUETS

Portes de garage - Escaliers
Agencement de magasins

CAMILLE LETORDS

10, avenue de l'Alma
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE
Tél. 472-48-23

Les Cars de Brévannes

A. GUESTON
à LIMEIL - BREVANNES

(Val-de-Marne)
Téléph : 922-67-64
(lignes groupées)

LES MIRAGES

SA TERRASSE, bord de Marne
SON PARC et ses ombrages
17, quai de La Varenne
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE
Téléphone 472-30-44

BAR - RESTAURANT
SES SPECIALITES

Hôtel tout confert
Salles pour banquets

n'est que le résultat du travail. Surtout ne pas l'oublier.

Troisième cas. — Votre enfant veut pratiquer la natation en compétition, mais vous estimez, avec nous, qu'il est encore jeune, et qu'il doit encore se perfectionner. Alors vous vous adressez dès maintenant, à notre secrétariat, et vous l'inscrivez à notre nouveau groupe que nous avons baptisé, à l'image du « pré-athlétisme » et du « pré-hand », « le groupe pré-compétition » où une formation orientée sur la technique lui sera donnée en vue de pouvoir le diriger ultérieurement lorsqu'il se sera épanoui à la « natation sportive », proprement dite. Le stage dans ce groupe pourra s'étendre sur deux saisons.

Quatrième cas. — Votre enfant veut continuer à pratiquer la natation, mais sans esprit de compétition. Sans pour autant faire des séances de tremepette, nous conserverons une groupe où comme au groupe pré-natation compétition, un perfectionnement sera poursuivi avec la recherche du style (crawl, brasse, dos crawlé...). A ce sujet, je me dois de préciser qu'en aucun cas, nous consacrerons le temps qui nous est imparti à la baignade, ce n'est pas notre rôle et pour cela la piscine est largement ouverte au public dans la journée.

Donc, si votre enfant veut se perfectionner sans esprit de compétition, il vous suffit de l'inscrire au groupe « perfectionnement ». Le stage dans ce groupe pourra s'étendre sur une saison.

Cinquième cas. — Votre enfant nanti de tous ses brevets ne désire pas faire de compétition, ni se perfectionner. S'il est âgé de moins de 12 ans, il a deux possibilités qui sont d'ailleurs parfaitement compatibles. Venir se baigner librement à la piscine quand il en a

envie et s'adonner à un sport qu'en opposition à la piscine couverte nous appelons « de plein air » c'est à dire les sports collectifs ou individuels que sont l'athlétisme, le basket-ball, l'escrime, le football, la gymnastique, le hand-ball, le hockey, le rugby, le tennis de table, le volley-ball au sein de notre section E.P.I.S. les jeudi et dimanche. Il avait d'ailleurs déjà cette latitude au préalable, ce que beaucoup de parents ignorent ou veulent ignorer malgré nos différentes circulaires à ce sujet arguant pour cela du travail scolaire. Je connais la question. Mais beaucoup mieux que moi, M. Duroux, notre éducateur chef vous en donnera tout à l'heure toutes les modalités. Les inscriptions se font également au secrétariat.

S'il a plus de 12 ans et qu'il est physiquement apte à le faire, avec l'accord du médecin il peut entrer dans la ou les sections de son choix de la V.G.A. et là de nombreuses possibilités lui sont offertes. Pour ce dernier cas il vous faudra vous adresser au secrétariat administratif de la V.G.A., 16, rue de la Liberté. L'inscription avant le 1^{er} juillet faciliterait considérablement notre tâche. Nous vous en remercions à l'avance.

Après cette revue des possibilités de l'avenir, voyons le passé.

Quelle a été cette saison? Bonne? Mauvaise? Moyenne?

Je crois qu'il faut, compte tenu des difficultés inévitables du début de saison, dire que c'est une bonne année. Les cultivateurs vous diraient : « Elle n'est pas mauvaise mais il y en a de meilleures ». Pour nous c'est bon car jamais nous n'avons eu le plaisir de remettre 2 500 brevets.

Evidemment il a fallu après des mises en eau prometteuses du bassin se rabattre sur la bonne vieille piscine Oberkampf et y

BRASSERIE DES MARRONNIERS

ET D'ADAMVILLE

A. JUPIN

38, avenue des Fusillés-de-Châteaubriant
PARC-SAINT-MAUR

Eaux minérales toutes marques

Bières : CHAMPIGNEULLES - KRONENBOURG - HELDEN PILS

Toutes bières étrangères

Jus de fruits : VERGER - PAM-PAM - PRAMPRE D'OR

BULLETIN

Le bulletin de Mai est à
votre disposition à la :
PERMANENCE
16, rue de la Liberté

Ets Pharmacie DAGUIN

J. ROUX succ^r

Angle : rue des Remises
rue Bobillot

Tél. 283-80-41

ORTHOPEDIE

Fournisseur de la R.A.T.P.
et collectivités

Agencement

Peinture - Décoration

**ENTREPRISE
MOUCHERAUD
DECOR**

66, av. de Choisy - Tél. 283-83-31
94 - BONNEUIL-SUR-MARNE

HORLOGER - BIJOUTIER

Concessionnaire LIP - ZENITH

Roger LE COZE



Membre de la V.G.A.

REMISE AUX SOCIETAIRES



134, avenue Pierre-Sémard
LA VARENNE SAINT-HILAIRE

☎ BUF. 32-08 (Val-de-Marne)

CHARCUTERIE SAISONS

Gros Demi-gros
FOURNITURES GENERALES

R. DUPONT

Dépôt :

48, av. E.-Zola - ST-MAUR
Tél. 427-00-67

Bureaux :

71 bis, avenue du Bois-Guimier
94 - ST-MAUR - Tél. 472-28-75
LIVRAISONS A DOMICILE

véhiculer durant six semaines nos jeunes, puis balbutier dans les nouveaux horaires. Mais c'est maintenant au point et 1969 sera, j'en suis sûr, une très grande année.

Avant de lui donner la parole je voudrais dire un très grand merci et je crois que sans aucun doute je puis le faire en votre nom à tous, à M. le docteur Gilbert Noël, notre maire, pour toutes les magnifiques installations dont il nous a doté et surtout avec quelle compréhension et quelle compétence il a toujours su accueillir nos demandes et établir les horaires en réservant une place privilégiée à notre section.

Au nom de tous, M. le Maire, merci.

Je remercie également tous ses collaborateurs qui connaissant le rôle que nous jouons auprès de la jeunesse de notre cité, sont toujours prêts à effacer les petits problèmes qui surgissent.

Je remercie MM. le Conseillers généraux qui malgré leurs charges ont accepté de venir assister à cette remise de brevets. Qu'ils trouvent ici notre gratitude pour la sollicitude qu'ils témoignent en faveur de l'E.P.I.S. tout au long de la saison.

Je remercie également chaleureusement M. Trimole, notre sympathique inspecteur général de la Jeunesse et des Sports du Val-de-Marne, et son adjoint M. Chandavoine, en premier lieu d'être parmi nous aujourd'hui et en second lieu surtout de l'aide qu'au nom du département il nous apporte.

Je remercie également tous ceux qui nous aident, de loin ou de près, toujours dans l'ombre mais toujours efficacement à la bonne marche de notre section.

Enfin je remercie d'une façon toute particulière Mme Pitet, présidente de la Fédération française de sauvetage, d'avoir bien voulu accepté de venir présider avec M. Noël, cette cérémonie familiale. J'ai eu personnellement le plaisir de travailler avec Mme Pitet mais aussi avec M. Pitet à la réalisation des championnats de France de sauvetage qui s'étaient déroulés à Saint-Maur les 18 et 19 juillet 1959 et qui, si les événements l'avaient permis, se seraient à nouveau déroulés à Saint-Maur, les 22 et 23 juin 1968. Je suis très honoré de pouvoir l'accueillir parmi nous aujourd'hui.

Je m'excuse d'avoir été long mais nous n'avons pas souvent l'occasion de nous rencontrer et comme à de vieux amis, j'avais beaucoup de choses à vous dire.

J. LESAGE.

SPORTIFS,

RECUPEREZ EN BUVANT LA

SLAVIA

Fortifiante et réconfortante
Exigez-la

dans tous les cafés
Distributeur régional

PETITFILS - WAYMEL

SUCESSEUR

95, avenue Marignville

SAINT-MAUR - Tél. 472-01-15

Fleuriste

Line

Pour vos :

FIANÇAILLES
MARIAGES

Pour les : NAISSANCES
REMERCIEMENTS DECES
ANNIVERSAIRES
OBLIGATIONS

19, avenue Emile-Zola

SAINT-MAUR

Tél. 472-36-52

Location - Réservation

Spectacle - Voyage

Syndicat d'Initiative

63, avenue du Bac

LA VARENNE

Tél. : 283-84-74

A TOUS !

Venez encourager
les équipes de la V. G. A.
Toutes les équipes, petites
ou grandes, et surtout
celles qui ne sont pas de
votre section.

ÇA C'EST SPORT !

René Delsarte

PHARMACIEN

4, square des Marronniers
94-SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Tél. 472-16-73



gymnastique harmonique

En cette période où chacun fait son bilan de l'année et tire ses conclusions, je vais vous présenter une section qui n'étant pas nouvelle, loin de là, est néanmoins, je le crois, ignorée de beaucoup.

Je vais essayer de vous parler de la « **Gymnastique harmonique** ».

Personnellement je ne connaissais il y a peu de temps encore, de cette section, que la représentation que Mlle Durand donne chaque année avec ses élèves lors du challenge Chabenès, organisé par la section Escrime, qui est toujours faite avec beaucoup de goût et d'allure (sauf peut-être l'électrophone, mais cette lacune sera comblée je vous l'assure). Et chaque fois je regrettais bien de ne pas avoir de fille à lui confier.

Ceux qui connaissaient mieux la Gymnastique harmonique disaient : « C'est merveilleux, cette section mar-

che toute seule ». Ceci, je tiens à le souligner en passant, grâce à Mlle Joëlle Durand qui est l'âme de ladite section et que je tiens ici à féliciter chaudement et à remercier au nom de toute la V.G.A.

Pourtant... pourtant il y avait un tout petit problème : Les « Orthodoxes » (!) lui reprochaient de ne pas avoir de bureau constitué.

J'ai donc accepté avec grand plaisir de donner un bureau officiel à cette section respirant la sympathie. C'est chose faite, et j'ai fait plus ample connaissance avec la Gymnastique harmonique.

La gentillesse, la bonne ambiance et la bonne tenue qui règnent pendant les cours de Mlle Durand, professeur diplômée de l'école Irène Popard, le mardi et le vendredi font plaisir à voir.

Il n'y a pas d'âge pour suivre les

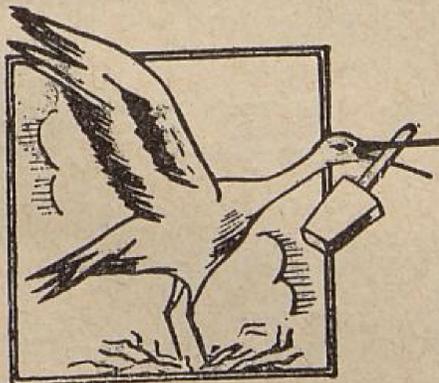
cours de Mlle Durand. Il y a des toutes petites filles à partir de 4 ans, et jusqu'aux dames (sans limite d'âge), qui ont leur heure de cours le mardi après-midi. Et je vous assure que même les mères de famille y trouvent un moment de détente et un moyen de se défatiguer et d'oublier tous leurs soucis quotidiens en bonne compagnie et dans une ambiance bien sympathique.

Nous sommes bien près des vacances mais songez-y pour la rentrée. Si vous avez des filles, c'est un moyen excellent de leur faire faire du sport en gardant non seulement toute leur féminité, mais en leur faisant acquérir grâce et souplesse.

Et vous Mesdames, pourquoi ne pas accompagner vos filles plus loin que la porte d'entrée ? Vous y trouverez une grande satisfaction.

Paule LESAGE.

Votre **G**lacier **A**NDRÉ



L **U** **T** **Z**



Les événements de mai ont perturbé dans une large mesure le déroulement du calendrier sportif. De plus, pour certaines épreuves qui ont néanmoins eu lieu, les résultats officiels ne nous sont pas encore parvenus.

Nous reviendrons donc dans le prochain numéro sur la plupart des compétitions de mai et juin.

CHAMPIONNAT DE PARIS DE SAUVETAGE

La deuxième partie de ce championnat, portant sur les épreuves en rivière, a eu lieu le 12 mai à Maisons-Alfort.

Dans la catégorie garçons, notre sympathique champion, Bernard Artous a enlevé le titre de Champion de Paris.

Aux classements individuels des différentes épreuves nos représentants ont figuré comme suit :

Sauvetage mannequin.

3. Artous B.; 5. Roy A.; 18. Pitton B.

200 m obstacles.

2. Roy A.; 6. Artous B.; 10. Pitton B.

Lancement de bouée.

2. Artous B.; 11. Roy A.; 14. Pitton B.

Embarcation.

3. Artous B.; 14. Pitton B.

Au classement par équipe, la V.G.A. a enlevé la première place au 200 m. obstacles et la deuxième place au sauvetage mannequin et au lancement de bouée. Nous ne figurons malheureusement pas au classement général, notre troisième homme ayant dû abandonner à l'épreuve embarcation.

Dans la catégorie Fille, notre toujours présente Evelyne Bastos a enlevé la deuxième place au classement individuel général.

Les résultats individuels par épreuve ont été les suivants :

Sauvetage mannequin.

3. de Rangot N.; 4. Pitton D.; 5. Bastos E.

200 m obstacles.

2. Pitton D.; 4. Bastos E.

Lancement de bouée.

3. Bastos E.

Embarcation.

2. Bastos E.

Le Championnat de France de sauvetage qui devait se dérouler à Saint-

Maur les 22 et 23 juin a été annulé en raison des événements.

CRITERIUMS DEPARTEMENTAUX DE L'U.F.O.L.E.P.

Ces épreuves courues le 23 avril à Blomet étaient qualificatives pour les Critériums nationaux prévus pour les 27 et 28 juillet, probablement dans les Bouches-du-Rhône.

Plusieurs excellentes performances furent réalisées par nos représentants. Citons entre autres :

Roy A., avec 1'58"8 bat le R.C. Juniors-séniors du 100 m crawl.

Lassourd G. bat le R.C. du 50 m papillon poussins en 54"5.

Sur la base des temps requis pour la qualification, sont déjà sélectionnées :

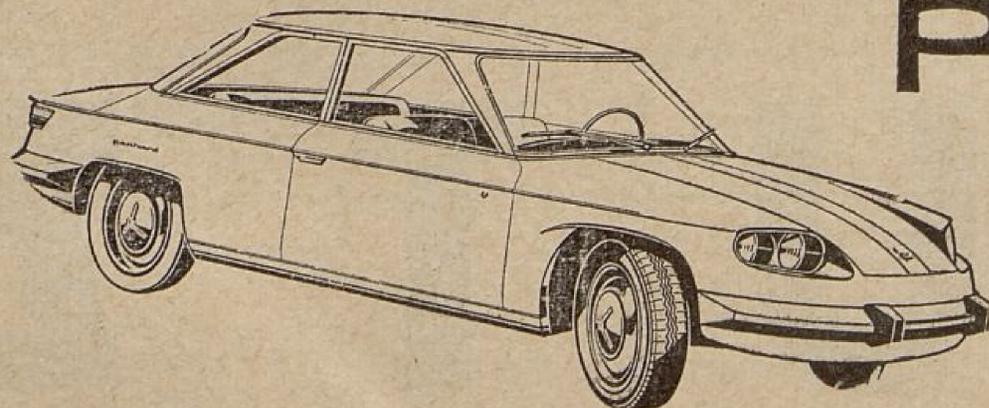
Lejarre M.L. en brasse;

Nahmias D. en papillon.

Milet D. qui a nagé à 1-10^e du temps exigé sera certainement retenu.

Etant donné la sévérité des temps de qualification, que très peu de nageurs ont atteint, la sélection doit être revue et plusieurs autres de nos

24 CT
Voiture "SPORT"



Agence officielle

panhard

CITROËN
Sté CHEVANT & Cie
PIERRE MELTZHEIM

6 ter, boulevard de Créteil - SAINT-MAUR
Tél. 472-08-48

nageurs pourraient participer aux Critériums nationaux.

CRITERIUMS DEPARTEMENTAUX DU VAL-DE-MARNE.

La cinquième journée de ces Critériums a eu lieu le 12 mai à Créteil. Elle n'a pas été très favorable à nos couleurs, en raison de plusieurs absences qui ont fortement handicapé notre participation aux relais.

Sur 100 mètres brasse seniors, nos représentants Chanteaume et Bouniol se sont classés 2^e et 3^e en réalisant respectivement 1'21" et 1'25"3. Ils ont rempli leur contrat. Nous n'en dirons évidemment pas autant des absents dans les relais.

JEUX DU VAL-DE-MARNE.

Les épreuves de ces deuxièmes jeux du Val-de-Marne se sont déroulées comme prévu, malgré les événements, les 18 et 25 mai à la piscine de Saint-Maur.

Ces manifestations n'ont pas pu revêtir tout l'éclat qu'elles méritaient, mais l'ambiance fut, malgré tout, chaude et sympathique.

Nous avons eu notre part de succès.

Nous donnerons les résultats officiels, non encore parvenus, dans le prochain bulletin.

CRITERIUMS DU C.I.F.

Le déroulement des critères du C.I.F. a été perturbé par les événements; ils ont repris dès que possible et nos meilleurs éléments y participent.

Là encore, les résultats officiels seront donnés dans le prochain bulletin.



ADIEU B E B E

C'est dans un deuil collectif, déchirés par la douleur et l'impuissance que nous avons appris ton premier mariage. « Bébé, pourquoi as-tu fait ça ? as-tu pensé à ce que va être ta vie sans la V.G.A. ? »

Désormais, la lourde porte du bonheur et de la joie que te procurait la section Natation va se refermer à jamais, et tandis que seul désespéré, au bord de la piscine, tes pas résonnent sur les carreaux sales de la plage de départ, tu regardes mélancoliquement de tes yeux globuleux, contractés par le regret, ces immenses gradins vides, où la foule jadis, quand elle était là, hurlait ton nom ou celui de ton équipe.

Ton regard tombe sur ce bassin où l'eau croupie d'un vert bleuté n'est plus qu'une immense mare opaque. Tu revois comme dans un songe les supporters déchaînés (endormis dans les gradins), les chronométreurs, cherchant frénétiquement les nageurs perdus au milieu des bouchons rouges et jaunes, luttant désespérément contre le courant des bouches d'eau.

Adieu Bébé, alors que ton ombre s'estompe dans le brouillard des vapeurs de chlore, que les projecteurs de la gloire s'éteignent tour à tour, que tes joies et tes peines ne deviennent plus que des souvenirs, ta silhouette trapue restera au sein de l'équipe, et longtemps encore, nous croirons revoir ta carcasse boulotte, tes yeux languissants, et tes longues jambes arquées.

Non Bébé, jamais nous n'oublierons ce que tu fus pour nous, car plus qu'un nageur, plus qu'un copain, tu étais ce que je ne sais quoi, qui fait d'un club une famille, et toi la mère de cette famille.

Adieu Bébé, nous te souhaitons

bonne chance dans la dure compétition que va te livrer la vie conjugale, et, quand berçant ton sixième bébé, tout en faisant la vaisselle, tu t'apercevras, oh combien trop tard, que les plus beaux jours de ta vie sont restés à la V.G.A., tu t'écriras en sanglotant : « Allez les Jules ».

Les Nageurs.

PERMIS BATEAU



AUTO-ECOLE
DE LA MAIRIE

3 bis, av. de la République
SAINT-MAUR

BULLETIN

Le bulletin de Mai est à
votre disposition à la :

PERMANENCE

16, rue de la Liberté



TOUTES LES IMPRESSIONS POUR LA PUBLICITÉ,
LE COMMERCE, L'INDUSTRIE, LES ADMINISTRATIONS

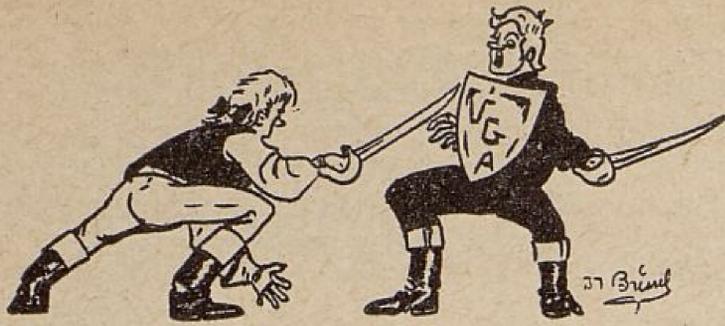
imprimerie durand

S. A. R. L.

27, AVENUE DE L'ALMA
LA VARENNE - SAINT-MAUR

A VOTRE SERVICE :

472. 16-64



BILAN 1967 - 1968

Comme chaque année, à la même époque, j'ai le plaisir de vous dresser le bilan de la section Escrime pour la saison 1967-1968.

1°) **Effectif** : 132. Tous licenciés, assurés F.I.E. ou F.F.E.

Poussins	16	dont	1	féminine
Pupilles	22	«	1	«
Benjamins	19	«	2	«
Minimes	20	«	5	«
Cadets	11	«	3	«
Juniors	10	«	5	«
Séniors	29	«	6	«
Vétérans	5	et	0	«

Il faut se réjouir de n'avoir à déplorer aucun accident au cours des séances d'entraînement ou des compétitions. Seuls quelques incidents de « discipline intérieure » ont marqué la saison et ont été aplanis sans difficultés.

2°) **Activités** :

a) **Jeunes de moins de 17 ans.**

L'entraînement en salle a été favorisé par les nouvelles formules qui assurent la présence simultanée ou successive de plusieurs enseignants. C'est ainsi que le jeudi, la salle est ouverte sans interruption de 14 h à 22 h.

L'École des Jeunes, avec M. Nora et M. Faure, a réuni près de 1 000 présence en 32 séances, soit un effectif moyen de 30 élèves par séance.

BULLETIN

Le bulletin de Mai est à votre disposition à la :

PERMANENCE

16, rue de la Liberté

Les séances des Cadets, avec M. Bousquet, ont permis de faire disputer plus de 80 poules ayant groupé près de 500 présents.

Les séances du mercredi avec M. Nora, ont permis un contact continu avec l'E.P.I.S., dans le cadre de l'initiation à l'escrime. Les poules d'entraînement le dimanche matin au lycée Claude Bernard à Paris, ont été suivies avec assiduité, sauf par les cadets qui semblent plus intéressés par le fleuret électrique.

b) **Jeunes de plus de 17 ans.**

L'entraînement en salle a été facilité par l'éventail des heures et jours d'ouverture.

Les leçons d'E.P.S. du dimanche matin, ont vu trop peu de participants et il faut déplorer que le goût de l'effort ne gagne pas la masse des sportifs, en général et des escrimeurs en particulier.

Plus de 100 poules d'entraînement se sont déroulées au fleuret, groupant près de 600 tireurs, permettant ainsi la préparation à de nombreuses épreuves tant départementales ou régionales que nationales ou internationales.

Notons au passage les magnifiques performances de Christine Muzio qui bénéficie de la double appartenance « Aspirant Dargent » et V.G.A. et qui a obtenu cette saison onze places de première, deux de seconde, une de troisième et une de sixième et qui s'est classée septième au Championnat du Monde des moins de 20 ans à Londres le 14 avril 1968.

3°) **Résultats** :

a) **Dans le cadre du Val-de-Marne.**

Finales des Jeunes au fleuret ordinaire à Charenton :

Poussine, Fabienne Huet, 1^{re} ;

Pupille, Bertrand Caritey, 6^e ;
Minimes, Jacqueline Appert, 2^e ; Frédéric Reynen, 2^e ; Guy Riffonneau, 3^e ; J.-P. Mion, 4^e ; Pascal Locuratolo, 6^e.

Finales des Jeunes au sabre à Vitry :
Frédéric Reynen, 4^e.

Coupe de l'Épée à Vincennes :
Christian Gille, 4^e ; Jean Fedi, 5^e.

Coupe au fleuret électrique à Vitry :
Christian Gille, 1^{er} ; Jean Fedi, 2^e. Rémi Bourdarias 3^e ; Michel Desagher 7^e ; M.-Edith Charbonnier 7^e ; Isabelle Farnault 8^e.

Coupe au sabre à Villeneuve :
Pascal Locuratolo 7^e ; Frédéric Reynen 8^e.

Championnat du Val-de-Marne à Charenton :

Fleuret : Michel Desagher 2^e ; Jean Fedi 3^e ; Christian Gille 4^e.

Épée : Jean Fedi 4^e ; Philippe Mary 7^e.

Fleuret féminin : Isabelle Farnault 6^e.

b) **Dans le cadre de la Ligue de l'Académie de Paris.**

(groupant les six nouveaux départements, Paris et la S-et-M)

Espérance fleuret : Michel Desagher 1^{er} ; Claude Richard 2^e ; Christian Gille 8^e.

Moins de 20 ans féminin : M.E. Charbonnier 11^e.

Omnium épée : Christian Gille 4^e.

Moins de 20 ans épée : Rémi Bourdarias 10^e ; Christian Gille 13^e.

Moins de 15 ans épée : J.-P. Mion 3^e.

Moins de 15 ans sabre : Frédéric Reynen 8^e.

Cadets sabre : Frédéric Reynen 4^e ; Jean-Pierre Mion 5^e.

c) **Epreuves nationales.**

Championnat de France Épée, moins

FABRIQUE DE DRAGEES - PRALINES ET CHOCOLATS FINS

Vente au détail à la fabrique



Confiserie de Médicis

(Près de la gare Saint-Maur - Créteil et de la poste de Port-Créteil)

14, avenue Godefroy-Cavaignac - SAINT-MAUR — Tél. 472-07-47

de 20 ans : Rémi Bourdarias 15^e ; Christian Gille 16^e.

d) **Epreuves internationales, au fleuret :**

A Rimini : Christian Gille 7^e ; Isabelle Farnault 15^e.

A Bâle : J.-François Robert 14^e.

Au Challenge Chabenès : Jean Fedi 15^e.

e) **Epreuves diverses.**

A Troyes, au fleuret : Isabelle Farnault 7^e.

A Troyes, à l'épée : Christian Gille 14^e.

A Bourges, au fleuret : Sylvie Vogt 1^{re} (Championne de France U.G.S.E.L. cadettes) ; Jacqueline Appert 2^e (minimes).

Aux Andelys, au fleuret, moins de 20 ans : Christian Gille 3^e ; Michel Desagher 4^e.

A Auxerre, au fleuret, moins de 20 ans : Michel Desagher, 1^{er} ; Christian Gille 3^e.

CLASSEMENT DES ESCRIMEURS DE LA V.G.A.

par points obtenus durant la saison 1967-1968 (du 15-9-67 au 15-6-68).

Membres de plus de 17 ans

Fleuret :

1. Desagher 274 ; 2. Gille 259 ; 3. Robert 176 ; 4. Bourdarias 140 ; 5. Richard 77 ; 6. Fedi 65 ; 7. Geronimi 35 ; 8. Mary 28 ; 9. Galand 19 ; 10. Bedu 14.

Epée :

1. Gille 192 ; 2. Bourdarias 98 ; 3. Desagher 66 ; 4. Fedi 58 ; 5. Mary 47 ; 6. Richard 36 ; 7. Robert 28 ; 8. Brein 11 ; 9. Geronimi 7 ; 10. Tocqueville 5.

Féminines :

1. Farnault 147 ; 2. Charbonnier 59 ; 3. Laurent 45 ; 4. Naulot 11.

Classement général :

1. Gille 451 ; 2. Desagher 340 ; 3. Bourdarias 238 ; 4. Robert 204 ; 5. Farnault 147 ; 6. Fedi 123 ; 7. Richard 113 ; 8. Mary 75 ; 9. Charbonnier 59 ; 10. Laurent 45.

Membres de moins de 20 ans

Fleuret :

1. Rifonneau 209 ; 2. Reynen 183 ; 3. Mion 153 ; 4. Locuratolo 139 ; 5. Rougie 137 ; 6. Troadec 85 ; 7. Joyce 58 ; 8. Sigal 53 ; 9. Coulon 53 ; 10. Ledewyn 44.

Epée :

1. Mion 43.

Sabre :

1. Reynen 155 ; 2. Mion 80 ; 3. Rifonneau 58 ; 4. Rougie 32 ; 5. Locuratolo 31 ; 6. Locuratolo Rémi 23.

Féminines :

1. Appert 255 ; 2. Huet 72 ; 3. Vogt 64 ; 4. Rifonneau 36 ; 5. Joyce 22.

Classement général :

1. Reynen 338 ; 2. Mion 276 ; 3. Rifonneau Guy 267 ; 4. Appert 255 ; 5. Locuratolo Pascal 170 ; 6. Rougie 169 ; 7. Troadec 85 ; 8. Huet Fabienne 72 ; 9. Vogt 64 ; 10. Joyce Laurent 58.

4) Conclusion.

Si cette saison fut donc bonne, il s'agit maintenant d'envisager la prochaine. Dès septembre 1968 commencera l'année de transition avant l'entrée dans la nouvelle salle (dont les travaux sont bien avancés puisque la dalle de béton constituant son plancher vient d'être coulée).

Voici donc quelques projets que je vous soumets :

1) Maintien des poules d'entraînement pour minimes et cadets, au fleuret électrique, tous les jeudis, de 17 h à 19 h.

2) Reprise des poules d'épée le premier mardi de chaque mois, de 20 h à 22 h.

3) Maintien des séances d'entraînement, pour les cinq catégories de jeunes, au Lycée Claude Bernard, les dimanches de 9 h à 12 h.

4) Intensification des poules, de préférence aux tableaux d'élimination directe, en prévision du nouveau règlement envisagé par la Fédération Internationale (rétablissement de la formule par poules).

5) Maintien du classement par décompte de points, en vue des sélections éventuelles et des récompenses de fin d'année.

6) Réunion à faire entre dirigeants A.D. - A.P.S.A.D. - V.G.A. pour un programme d'action commune.

7) Création d'un nouveau challenge Chabenès, selon la même formule.

8) Création de cartes d'arbitres départementaux, aux trois armes.

9) Modification du règlement des championnats du Val-de-Marne, avec participation de tous les escrimeurs du département, sans limitation de tireurs par salle et sans classement par équipes.

Il est fait à nouveau, appel à chacun pour apporter des idées, des suggestions visant à améliorer le fonctionnement de la section. Toutes les bonnes volontés sont sollicitées, soit pour faire partie de commissions, soit pour assurer les déplacements ou transmettre les résultats.

Que la pratique de l'escrime apporte à tous, jeunes et adultes, les bienfaits physiques d'un entraînement régulier, l'attrait psychique d'un sport intelligent et le goût tactique d'un combat loyal.

Maître HENRY.

**Un grand club se reconnaît à son public.
Spectateurs, soyez dignes de la V.G.A.**

Tout pour l'Amateur !

Peintures - Papiers Peints - Matériel d'application

COLORA

106, avenue du Bac

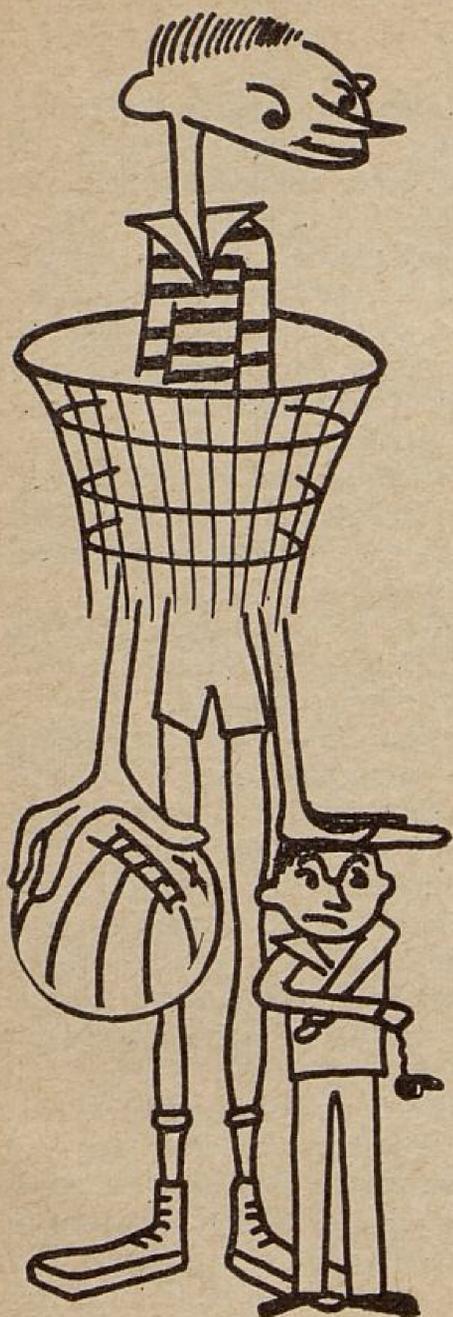
LA VARENNE

Le seul SPÉCIALISTE de la Région !

Remise aux membres de la V. G. A.

basket-ball

Une saison pas comme les autres pourquoi ?



Pour une multitude de faits qui se sont précisés et matérialisés au cours de cette année. Pour tout un chacun, ce n'est peut être pas encore tellement perceptible (je le pense sincèrement et je m'en excuse).

Pourquoi une saison pas comme les autres ?

Simplement parce que cette année fut l'année de l'espoir et de la mutation (de la section), et des résultats positifs.

Espoir, car depuis de nombreuses années (sept, huit, neuf, dix?), je suis convaincu que la section ce

n'est pas seulement quatre ou cinq dirigeants (critiquables ou non, mais actifs et dévoués), mais un groupe de dirigeants, parents et amis qui prennent conscience que la section a besoin d'eux pour vivre et prospérer.

La preuve, notre récente réunion de bureau du vendredi 3 mai 1968 qui a vu la présence de quinze personnes,

— dont, parents de jeunes, quelques anciens et aussi des jeunes.

Enfin une réunion intéressante et constructive, qui nous a permis enfin de démarrer notre club des supporters :

MARREC Louis en étant le président.

DUMARCAY Georges le vice-président.

LEFEBVRE Albert le secrétaire-trésorier.

Voilà une bonne chose de faite.

Je rend au passage hommage à mon ami Yves Hervo qui a su mener cette réunion tambour battant, et qui nous a fait voir ce qu'était un dirigeant actif et efficace, un bon point également à tous les présents, et particulièrement à MM. Cointe, Hoffmann, Parolari.

Après l'espoir, la mutation, elle, se fait, je dirai même qu'elle est pratiquement faite maintenant, puisque nous avons eu cette année une équipe première de transition, amalgame des jeunes et de quel-

ques moins jeunes, et que nous pouvons espérer pour la saison prochaine une équipe très jeune qui devrait nous donner beaucoup de satisfactions.

Derrière, la relève suit, avec tous nos juniors, cadets, minimes et benjamins, sans oublier les champions en herbe qui sont formés à l'école de basket, dirigée par Yves Hervo.

Après la mutation, les résultats ; ils sont là :

— Notre première termine quatrième dans une poule difficile, battant les premiers, mais perdant devant les derniers!...

— Nos juniors ont rempli leur contrat, terminant cinquième dans une poule où figure les meilleures équipes juniors de Paris. Au passage, je remercie M. Airoidi Robert qui a suivi cette équipe toute la saison, tout en regrettant sincèrement qu'il ne veuille plus nous apporter son aide. Merci également à MM. Baudoin et Mache qui accompagnèrent cette équipe.

— Cette équipe, composée de Baudouin Claude (cap.), Forsan Thierry, Nauwelaers Dominique, Blehaut J.-Jacques, Jacquier Gilles et de trois cadets : Gourgand Jacques, Roussillon Pierre, Ferry François, a remporté pour la troisième fois consécutive, la coupe de l'U.D.C. Charonne, qui devient notre propriété, battant en finale

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
SANITAIRE
COUVERTURE
CONDITIONNEMENT D'AIR

Etablissements Marcel Cambier

Magasin d'exposition et bureaux :

36, rue de la Grande-Ceinture, Saint-Maur (Seine)

Téléphone : 472-00-36

UNION DES SOCIETES SPORTIVES DE SAINT-MAUR

S T A T U T S

Etablis conformément aux dispositions de l'arrêté du 19 juin 1967 (J. O. du 13 août 1967) et adoptés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 juin 1968, en remplacement de ceux adoptés par l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 1919 et modifiés par les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires subséquentes.

ARTICLE PREMIER. — ORIGINES

Par la fusion des sociétés :

- l'Association pédestre française;
 - l'Association sportive de Saint-Maur;
 - l'Etoile sportive de Saint-Maur, et
 - l'Union vélocipédique de Saint-Maur,
- a été créée le 19 octobre 1919

LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Par suite des accords réalisés entre les associations suivantes :

- Amicale sportive ouvrière de Saint-Maur;
- Cercle athlétique de Saint-Maur;
- La Boule des Maronniers;
- La Société des jeux de boules du parc de Saint-Maur;
- Les Linnet's de Saint-Maur;
- La Vie au grand air de Saint-Maur,

il est constitué à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), par les membres y adhérant une association sportive dénommée :

LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

association régie par la loi du 1er juillet 1901 et les lois et règlements en vigueur, y compris ceux concernant l'organisation du sport, et par les présents statuts.

En ce qui concerne la représentation sportive féminine, la commission féminine prend comme sous-titre :

LES LINNET'S

Les accords pourront être étendus à toutes les associations qui en manifesteront le désir par un vote de leur conseil d'administration, soumis au conseil d'administration de la Vie au Grand Air de Saint-Maur et ratifié de ce dernier.

Art. 2. — DUREE

L'association est ouverte à toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts.

La durée et le nombre de ses sociétaires sont illimités.

Art. 3. — SIEGE SOCIAL et PERMANENCE.

Le siège social de la Vie au Grand Air est fixé à Saint-Maur-des-Fossés, avenue de Neptune, numéro 2.

La correspondance doit être adressée à la permanence du secrétariat administratif, fixée à Saint-Maur-des-Fossés, rue de la Liberté, numéro 16. Ils peuvent être, l'un et l'autre, transférés dans tout autre lieu de cette ville, par simple délibération du comité directeur.

Art. 4. — AGREMENT.

L'association déclarée à la préfecture de Police et à la préfecture du Val-de-Marne, est agréée par Messieurs les Ministres de l'Education

Art. 5. — BUTS.

La Vie au Grand Air a pour but :

- a) de répandre la pratique de l'éducation physique et de la natation ;
- b) de promouvoir la pratique de tous les sports individuels et collectifs ;
- c) de créer des relations entre les diverses associations sportives en vue de rencontres amicales ;
- d) d'organiser des rencontres sportives ;
- e) de participer aux compétitions sportives organisées par les Fédérations françaises et affinitaires (sous réserve d'y être affiliée), les Ligues, Comités régionaux, Districts et Comités départementaux, ou tout organisme pouvant être créé et installé par les Fédérations françaises.
- f) d'organiser dans toutes les disciplines où cela est possible, des « Ecoles de jeunes » et les faire reconnaître par les Fédérations.
- g) d'organiser éventuellement la formation de la jeunesse suivant les directives des ministères intéressés.

Art. 6. — MOYENS D'ACTION.

La Vie au Grand Air de Saint-Maur :

- tient des assemblées périodiques d'information ;
- publie un bulletin, organe de liaison entre tous ses membres ;
- organise des conférences et cours sur des questions sportives et sur toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse ;
- participe ou prête son concours aux manifestations organisées par d'autres associations ;
- agréé les candidats aux élections des Fédérations, Ligues, Comités régionaux, Districts, Comités départementaux, etc...

Art. 7. — RESSOURCES.

Les ressources de l'association sont constituées par :

- 1) les cotisations de ses membres ;
- 2) les contributions volontaires ;
- 3) les subventions municipales, départementales, ministérielles, etc...
- 4) les produits des manifestations ;
- 5) les produits du bulletin.

Art. 8. — CAISSE DE SECOURS.

Il est créé au sein de la V.G.A. une caisse de secours dont le but est de venir en aide aux membres nécessiteux et particulièrement dans la gêne.

Cette caisse est administrée par une commission dont les membres sont désignés par le comité directeur lors de sa première réunion qui suit l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Cette commission est composée : du Président de la V.G.A., du Secrétaire général, du Trésorier principal, membres de droit et cinq membres désignés par le comité directeur parmi les adhérents.

Les ressources sont constituées par :

- l'organisation de manifestations sportives ;
- l'organisation de fêtes, galas, bals, loteries, etc...

Art. 9. — COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.

Pour être membre, il faut :

- 1) remplir un bulletin d'adhésion et être parrainé par deux membres de l'association ;
- 2) être agréé par le comité directeur ;
- 3) acquiescer la cotisation et le droit d'adhésion, ce dernier étant exigible dans tous les cas ;
- 4) accepter le respect intégral des présents statuts et des règlements intérieurs sportifs.

Art. 23. — DISPOSITIONS DIVERSES.

— Lorsqu'un membre désirera se retirer de la société, il sera tenu d'adresser sa démission par écrit au Président. Elle ne pourra être acceptée et réceptionnée ne lui sera donnée que si le sociétaire est en règle avec la caisse, c'est-à-dire, lorsqu'il aura acquitté les cotisations en cours.

— Tout sociétaire en retard dans le paiement de ses cotisations sera, après sommation du Trésorier, sauf dans le cas de force majeure (maladie ou chômage), considéré comme démissionnaire et pourra être radié après examen de son cas par le comité directeur.

— La radiation sera prononcée contre tout membre qui refusera de régler ses cotisations.

— Tout sociétaire dont la conduite sera de nature à porter préjudice à la société pourra, suivant le cas, encourir une peine disciplinaire ou être radié.

— En cas d'infraction aux statuts ou règlements de l'association, le sociétaire en cause sera convoqué devant le bureau, ou éventuellement le comité directeur, qui jugera les peines encourues.

— Les sanctions peuvent consister en un blâme, la suspension temporaire, la radiation avec possibilité de demande d'extension aux différentes Fédérations.

— Les membres qui, pour une raison quelconque, cesseront de faire partie de l'association, n'auront aucun droit sur l'actif en caisse.

— Les couleurs de l'association sont celles de la ville de Saint-Maur, BLEU et OR.

— Tout sociétaire participant à une épreuve représente l'association et doit, par conséquent, en porter les couleurs.

— Tout sociétaire assistant officiellement ou non à une épreuve ou sortie de l'association est invité à se munir de l'insigne.

— Toutes discussions personnelles, politiques ou religieuses, sont formellement interdites au sein de l'association.

Art. 24. — DISSOLUTION.

La dissolution ne peut être prononcée que par l'assemblée générale extraordinaire qui est convoquée à cet effet et délibère dans les conditions fixées à l'article 21 ci-dessus. Elle désigne un ou plusieurs commissaires pour procéder à la liquidation des biens de l'association.

L'actif net sera versé à toute autre association sportive désignée par l'assemblée générale sus-dite.

Art. 25. — RESPONSABILITES.

Le patrimoine de la VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR, répond seul des engagements contractés par lui ou des condamnations quelconques qu'elle pourrait encourir sans qu'aucun de ses membres, même ceux qui participent à son administration, puissent en être tenus personnellement responsables.

Art. 26. — POUVOIRS.

Pour effectuer toutes déclarations, publications et formalités prescrites par la loi, tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'expéditions ou d'extraits, soit des présents statuts, soit de toutes délibérations du comité directeurs ou de l'assemblée générale.

Art. 27. — FORMALITES.

Les modifications ou changements aux statuts seront consignés au registre des procès-verbaux qui devra être présenté aux autorités administratives et judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Les statuts et les règlements intérieur et sportif ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées doivent être communiqués aux services intéressés, dans le mois qui suit leur adoption en assemblée générale.

Art. 20. — SECTIONS.

Chaque discipline sportive est organisée en section au sein de la Vie au Grand Air de Saint-Maur. Les sections peuvent être mixtes.

Il peut être formé par le comité directeur, sur simple délibération, des sections dans la commune, ou même en dehors, mais qui seront toujours sous le contrôle dudit comité.

Elles tiennent obligatoirement une assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de leur Président ou du Vice-président de la V.G.A. responsable de la section intéressée; celui-ci ne pouvant intervenir dans la gestion de la section que dans le cas de carence caractérisée.

Chaque section est tenue d'avoir un bureau, composé au minimum de :

- un président;
- un vice-président;
- un secrétaire;
- un trésorier.

Chaque comité de direction de section peut faire appel à un ou plusieurs conseillers techniques qui peuvent assister aux réunions dudit comité de direction et du bureau avec voix consultative.

Chaque section propose annuellement une prévision de dépense qui est soumise à la commission financière de la V.G.A.

En outre, elles proposent au Président de la V.G.A. les candidatures des moniteurs, entraîneurs ou maîtres, ainsi que les représentants auprès des différentes Fédérations, Ligues, Comités, etc...

Art. 21. — ASSEMBLEE GENERALE : PRINCIPE.

L'assemblée générale est composée de tous les membres de la VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR.

Elle se réunit en session ordinaire une fois par an, en juin, sur convocation et à la date fixée par le comité directeur.

Elle se réunit en session extraordinaire :

- pour informer ses membres des résultats et projets, sur l'initiative du comité directeur;
- lorsque cinquante membres au moins le demandent, par écrit motivé du Président.

Au cours des assemblées générales, sont électeurs les membres pratiquants, âgés de seize ans au moins au jour du vote, ayant adhéré depuis plus de six mois et à jour de leurs cotisations.

Pour les élections des membres du comité directeur, les votes ont lieu à bulletin secret. Le vote par procuration est autorisé; le vote par correspondance n'est pas admis.

Pour les autres votes, il peut être procédé assis ou debout — ou à main-levée — sauf si la moitié au moins des électeurs demande un scrutin à bulletin secret.

Art. 22. — ASSEMBLEE GENERALE - ATTRIBUTIONS.

Les assemblées générales :

- approuvent les budgets;
- approuvent les comptes rendus moraux et d'activité;
- approuvent les comptes du Trésorier principal;
- approuvent les rapports des commissaires aux comptes;
- approuvent les modifications des statuts proposés par le comité directeur;
- élisent les membres du comité directeur;
- décident souverainement sur toutes questions inscrites à l'ordre du jour porté à la connaissance des membres.

Toutes propositions d'affaires à inscrire à l'ordre du jour, devront être adressées par écrit au Président un mois au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

L'assemblée générale ordinaire annuelle élit, parmi les candidats à ce titre en dehors du comité directeur, deux Commissaires aux comptes chargés de faire un rapport à l'assemblée générale ordinaire annuelle suivante.

Les votes en assemblée générale sont acquis à la majorité relative.

Les jeunes gens et jeunes filles de moins de 14 ans devront, en outre, justifier de l'autorisation de leurs parents ou tuteurs.

Les membres peuvent être :

- membre à vie;
- membre bienfaiteur;
- membre donateur;
- membre honoraire;
- membre actif.

Sur proposition justifiée, les titres de président d'honneur, vice-président d'honneur, ou membre d'honneur, peuvent être décernés par le comité directeur aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la V.G.A. Ces titres confèrent aux personnes qui les ont obtenus, le droit de faire partie de l'association, sans être tenues de payer une cotisation.

Art. 10. — COTISATIONS.

Le taux des cotisations et le taux du droit d'adhésion sont fixés par le comité directeur, pour chaque catégorie de membres. Les cotisations spéciales supplémentaires que la pratique de certains sports implique, fixées par lesdites sections, doivent être notifiées au comité directeur avant application.

Les membres à jour de leurs cotisations entrent gratuitement aux manifestations organisées par la V.G.A. sauf à celles dont un règlement en la matière est imposé par une Fédération française ou à celles ayant un but utilitaire ou de solidarité pour lesquelles le comité directeur en aurait décidé autrement.

Les cotisations sont annuelles et payables d'avance, soit avec effet du 1^{er} janvier, soit avec effet du 1^{er} juillet.

Tout sociétaire appelé sous les drapeaux est, sous réserve d'en informer le Président, dispensé du paiement de ses cotisations si la durée consignée est au moins égale à une année.

Art. 11. — ADMINISTRATION.

La Vie au Grand Air est administrée par un comité directeur, composé de :

— Vingt-et-un membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, renouvelables par tiers annuellement.

— Deux membres désignés par le conseil municipal de Saint-Maur, qui siègeront avec voix consultative (application de l'arrêté municipal du 25 novembre 1946). Leur désignation ne pourra excéder la durée de leur mandat électoral.

Les membres sortants sont rééligibles.

Les candidats sortants non réélus devront néanmoins assurer les fonctions dont ils sont investis jusqu'à la mise en place de leurs successeurs qui entreront en session au cours de la réunion mensuelle de juin.

Est rééligible au comité directeur toute personne de nationalité française, âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de la Vie au Grand Air depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations et n'appartenant à aucune autre société sportive, sauf pour y pratiquer un sport autre que ceux pratiqués à la V.G.A.

Les membres de l'association qui désirent poser leur candidature aux fonctions de membre du comité directeur doivent en avertir le comité en fonction par lettre, dans un délai fixé par celui-ci avant chaque assemblée générale. La liste des candidats sera portée à la connaissance de tous les membres de l'association.

Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront pour faire acte de candidature, produire une autorisation paternelle ou de leur tuteur.

La moitié au moins des sièges du comité directeur, devra être occupée par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Chacun des membres élus sera investi d'une fonction.

Les fonctions sont gratuites.

Le comité directeur se réunit une fois par mois et plus souvent si les circonstances l'exigent, sur convocation du Président. Il est investi des pouvoirs les plus étendus, même non prévus aux statuts pour la direction de l'association et son intérêt général.

Dans toutes les élections en cas d'égalité de voix, le membre le plus ancien, sans interruption, sera proclamé élu.

Art. 12. — ELECTION DU BUREAU.

Le comité directeur, au cours de sa réunion de juin, sur convocation du Président sortant et sous la présidence du doyen d'âge, élit dans son sein :

- un président;
- un président adjoint;
- quatre vice-présidents;
- un secrétaire général;
- un secrétaire général adjoint;
- un trésorier principal;
- un trésorier principal adjoint.

Le bureau se réunit avant chaque réunion du comité directeur sur convocation du Président.

En cas de vacances parmi les membres du comité directeur par suite de démission ou de toute autre cause, le comité peut procéder au remplacement du ou des membres manquants, jusqu'à concurrence de cinq au maximum, par cooptation. La durée du mandat des membres ainsi cooptés est limitée à l'exercice en cours. Ceux-ci devront, s'ils désirent demeurer membres du comité directeur, se présenter au verdict de l'électorat de la plus prochaine assemblée générale.

Tout membre du comité directeur absent à trois séances du comité, sans excuses reconnues par lui, valables, sera considéré comme démissionnaire d'office et en sera avisé par lettre recommandée.

Il pourra être pourvu à son remplacement par cooptation.

Si le nombre de vacances excède cinq, il sera procédé, dans un délai d'un mois à une élection complémentaire par une assemblée générale extraordinaire réunie sur convocation du Président, sauf si cette situation se produit dans un délai inférieur à deux mois avant la date prévue pour l'assemblée générale annuelle.

Lors de la première séance, le bureau désigne les responsables des grandes commissions :

- des finances;
- des jeunes (E.P.I.S.);
- des relations extérieures;
- des salles et des terrains;
- de coordination;
- médicale et du sang;
- du bulletin et de la propagande;
- des fêtes et cérémonies;
- des récompenses.

Art. 13. — ROLE DU BUREAU.

Le bureau se réunit avant le comité directeur; prépare les affaires à soumettre à l'examen de celui-ci.

- En outre, sur proposition de la commission des finances, il :
- prépare le budget; le soumet pour avis du comité directeur qui le présente à l'assemblée générale;
- répartit les fonds nécessaires à la bonne marche des sections;
- fixe, sur propositions, les taux des indemnités ou vacations dues au personnel administratif et aux moniteurs, entraîneurs, maîtres et éducateurs;
- examine et juge de l'opportunité des dépenses mensuelles des sections.

Art. 14. — ROLE DU COMITE DIRECTEUR

- Le comité directeur administre la Vie au Grand Air. Il :
- prend connaissance de la correspondance;
- fixe le taux des cotisations et des droits;
- règle l'emploi des fonds;
- surveille la comptabilité;
- fixe les attributions et désigne les responsables des commissions dont il coordonne les travaux et approuve les rapports;
- examine toutes les propositions présentées et juge de la suite à

leur donner;

- désigne les administrateurs de la Caisse de secours;
- a, en matière de trésorerie, des pouvoirs limités aux possibilités financières de la Vie au Grand Air;
- élabore un règlement intérieur, un règlement sportif et un règlement financier qui, pour les sociétaires, ont force de loi;
- admet les nouveaux membres;
- agréé les représentants désignés par les sections, auprès des divers Comités, Lignes ou Fédérations;
- est responsable et veille à la bonne marche de la société et par là-même, des sections qui la composent et à tous pouvoirs pour le faire.

Art. 15. — ROLE DU PRESIDENT.

Le Président représente l'association partout où il est convoqué spécialement. Il a la police des séances. Il dirige les discussions, fait procéder aux votes, veille à l'exécution des règlements et décisions, signe conjointement avec le Secrétaire général et le Trésorier les actes administratifs, ordonne les dépenses et rend compte à l'assemblée générale de la gestion du comité. Il garantit par sa signature l'exactitude des procès-verbaux. Il exécute les délibérations du comité directeur.

Il préside de droit toutes les commissions et peut convoquer le comité directeur ou l'une quelconque des commissions en cas d'urgence. Dans les votes et en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Le Président nomme et révoque le personnel administratif. Il engage, sur propositions des sections, les entraîneurs, moniteurs et maîtres. Il est assisté d'un Président adjoint.

Art. 16. — ROLE DES VICE-PRESIDENTS.

Les Vice-présidents remplacent le Président ou le Président adjoint aux réunions, en cas d'absence, et le secondent en cas de besoin. Chaque Vice-président a une mission de liaison entre les sections et le comité directeur.

Art. 17. — ROLE DU SECRETAIRE GENERAL.

Le Secrétaire général est chargé de toute la correspondance et de la rédaction des procès-verbaux, rapports généraux et convocations aux réunions. Il doit tenir un registre mentionnant les noms, prénoms et adresses des sociétaires. Il en donnera communication aux Présidents et Trésoriers, selon les besoins.

Le Secrétaire général adjoint le supplée et le seconde dans toutes ses attributions.

Un Secrétaire administratif leur est adjoint.

Le Secrétaire général et le Président dirigent le secrétariat administratif.

Art. 18. — ROLE DU TRESORIER PRINCIPAL.

Le Trésorier est chargé de la caisse de l'association. Il opère le recouvrement des cotisations et des subventions sous contrôle de la commission des finances. Il est responsable des fonds qui lui sont confiés et ne doit rien payer sans l'assentiment du comité et la signature du Président.

Il est chargé de la tenue des livres de comptes de l'association; il doit communiquer l'état de la caisse à chaque demande du comité et rend compte de la gestion à l'assemblée générale à laquelle il soumet un rapport sur la situation financière de l'association.

Le Trésorier adjoint le supplée et le seconde dans toutes ses attributions.

Art. 19. — MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR.

Les autres membres, conseillers, assistent les membres du bureau et peuvent être appelés par le comité directeur à remplir leurs fonctions en cas d'absence de l'un ou de plusieurs d'entre eux.

l'U.D.C. Charonne par 56 à 32.

Nos cadets, qui ne connurent aucune défaite cette saison, sont champions de Paris, disposant en finale de Manin par 47 à 36, leur sérieux aux entraînements de Justy Specker a porté ses fruits.

— Rappelons la composition de cette équipe.

Roussillon Pierre (cap.), Wood Gérard, Clerc Robert, Gourgand Jacques, Carrara Gérard, Olivier J.-Louis, Ferry François.

Nos cadets II, presque tous des débutants ont fait une saison honorable, dommage que Boucard Pierre, Durand J.-Louis, Das Bernard, Giocosa Dominique, Ribes René, Simard J.-François ne soient pas plus fidèles aux entraînements.

Nos minimes terminent troisième de leur poule, ils ont également bien rempli leur contrat, avec un peu plus de métier, pour certains, ils pouvaient espérer accéder à la finale.

Cela sera pour l'année prochaine.

— Composition de cette équipe :

Roussillon Roger (cap.), Plainchamp, Yvan, Tebaldini, Hoffmann, Fouquet, Lorry, Champigny.

Nos benjamins, comme les cadets I ont accédé aux poules finales se faisant éliminer en demi-finale par Athis-Mons.

Composition de cette belle petite équipe de copains :

Hervo Patrick (cap.), Roussillon Michel, Ricard Michel, Lemaire Claude, Longuet Michel, Garcia Gilles, Desheraud Raymond, Thevenet Pierre.

Je ne voudrais pas terminer cet article sans parler de notre espoir Roger Roussillon qui a remporté la première place au critérium du jeune basketteur pour la région parisienne, réalisant 96 points sur 100, mais qui a malheureusement paniqué lorsqu'il lui a fallu rencontrer les meilleurs de France, ou il termine seizième avec seulement 76 points.

Dommage pour toi Roger, tu valais les premiers — et tant pis pour ta modestie, mais je me dois de citer au passage, le bel exemple que tu représentes — courageux sur le terrain, sérieux à l'entraînement, toujours d'humeur égale avec tous, amis et dirigeants, un bel exemple pour tous, jeunes et anciens.

Je vous rappelle la composition de notre équipe première :

Boible Raymond (cap.), Durand Jean, Lhote Marcel, Parolari Gaëtan, Limoges Jean, Pointeau Guy, Airolti Patrice, Ferry Gérard.

— Entraîneur - manager : Justy Specker.

— Accompagnateur : M. Parolari Roger.

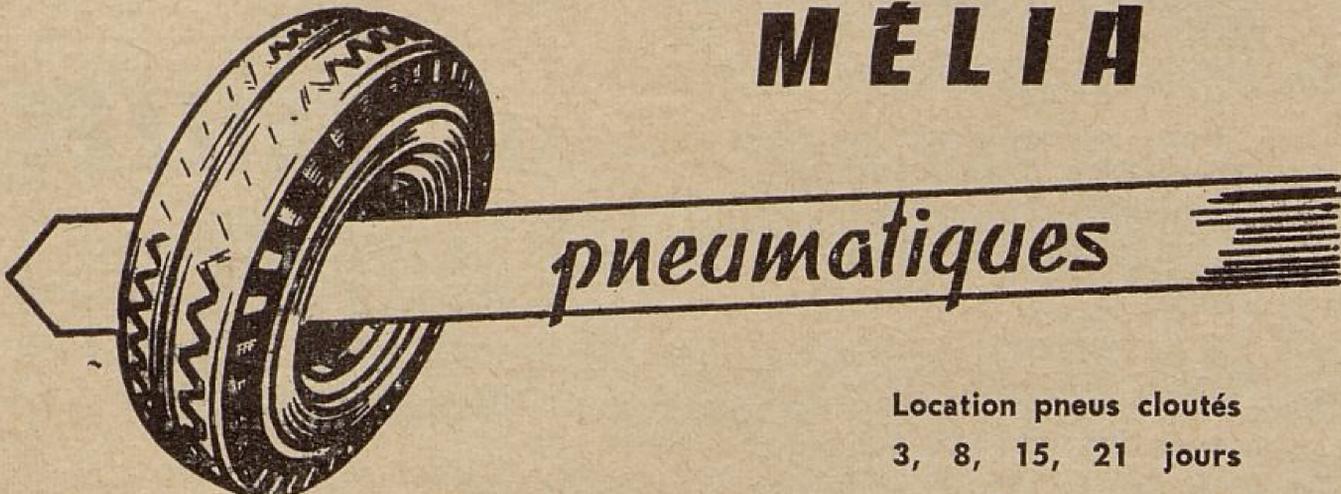
Au tableau d'honneur de la section, Robert Paturel et Jacques Neveu, pour leur aide et leur amitié.

E. FERRY.

**EN JUILLET...
... TOUS LES JOURS !**

Le terrain Chéron et la salle Paté, sont mis à la disposition des basketteurs et basketteuses, tous les jours de la semaine, de 17 h à 19 h. 30. Du plus jeune au plus vieux, venez nombreux !

MÉLIA



CONDITIONS AUX
MEMBRES DE LA V.G.A.

— NEUFS —
OCCASION
RECHAPES

Bottes et Vêtements de pluie

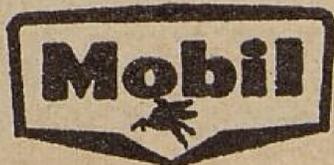
Location pneus cloutés
3, 8, 15, 21 jours

Tél. : GRA. 66-67 - 11, avenue du Général-de-Gaulle - CHAMPIGNY

GRÉGOIRE & FILS

26, AVENUE DU BAC - SAINT-MAUR - Tél. 472-47-31

STATION-SERVICE



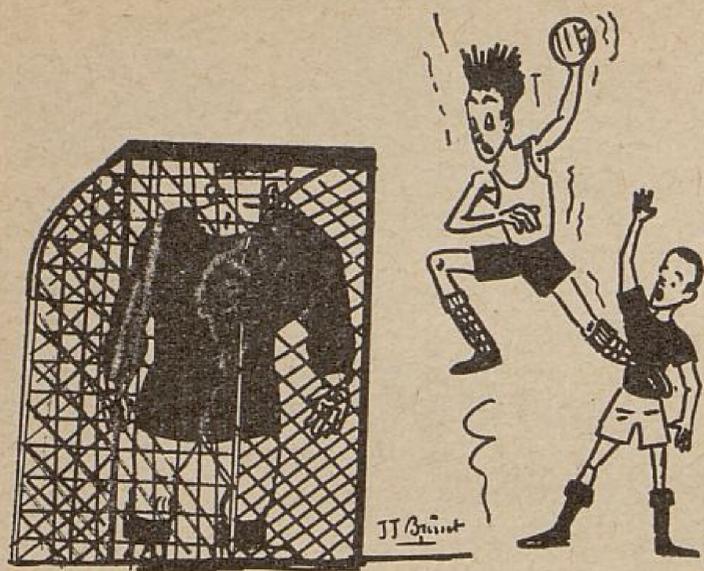
AGENT



Production anglaise
et allemande

pour SAINT-MAUR
CRETEIL - BONNEUIL

hand-ball



Pavé de bonnes intentions

Mon propos n'est pas de jeter de l'huile sur le feu ni d'élever de nouvelles barricades; je condamne la violence d'où qu'elle vienne. Je voudrais simplement mettre quelques petites idées au point, mais ces quelques idées me tiennent particulièrement à cœur.

Si j'ai réagi violemment (en paroles) à certaines accusations que je trouvais mensongères, infamantes alors, et que je considère aujourd'hui avec le recul apaisant du temps, comme assez comiques; c'est que j'étais solidaire, que j'avais et que j'ai maintenant plus que jamais le sentiment d'appartenir à une communauté d'individus dont le plus grand des torts est d'avoir voulu proclamer bien fort un désir éperdu de changement.

Qualifier les étudiants de jeunes écervelés, de groupuscules anarchisants et nihilistes, c'est un peu trop facile! Bien sûr, on a assisté dans l'enceinte de la Sorbonne à des clowneries grotesques, mais il n'y a pas que cela; il y a aussi et surtout une masse de jeunes qui travaillent en collaboration amicale et efficace avec leurs professeurs pour repenser l'Université, changer un état d'esprit poussiéreux et vétuste, s'efforcer

d'adapter l'enseignement et ses méthodes à un monde qui ne doit plus être ce qui a été.

Et si d'aucuns persistent à traiter ces étudiants-là, préoccupés de saines réformes, de jeunes anarchistes; et bien alors, c'est avec fierté que je serais anarchiste!

Quand je dis que j'ai le sentiment d'appartenir à une communauté d'idées: le monde étudiant, cela est tout autant vrai dans le domaine sportif. Si l'on calomniait la V.G.A. à travers ses membres ou son état d'esprit, je réagis violemment contre ces calomnieurs et j'ose espérer que tous les membres de la V.G.A. agiraient de même.

J'ose espérer également que la collaboration entre maître et élèves, se retrouve au niveau de chaque section, entre entraîneur et joueur, entre les dirigeants et la masse des athlètes.

Il y a quelque chose qui m'a frappé dans mes discussions de ces dernières semaines; c'est l'obstination que chacun affichait. Quand on discute, qu'il s'agisse de politique, d'art, de sport ou de n'importe quelle autre activité humaine, chacun a tendance à ne se préoccuper que de ce qu'il dit, que de ce qu'il pense;

l'autre, on ne l'écoute plus, tant on est persuadé de détenir la vérité; le dialogue devient impossible.

Croire que la vérité c'est soi, c'est une hypothèse dangereuse qui conduit droit à l'incompréhension, à la violence et à la haine. Et la violence ne résoud rien, elle ne fait que détruire.

Discuter avec autrui, c'est admettre, avant de vouloir le persuader ou le convaincre, que son interlocuteur peut aussi avoir raison, qu'il n'est pas a priori, un imbécile ou un fou

R. TAILLÉE

Station-service
GRAISSAGE VIDANGE
PNEUS MICHELIN
Toute dimensions

2, avenue Pierre-Brossolette
94 - SAINT-MAUR
Tél. 472-78-26

Carrosserie automobile

TOLERIE — SELLERIE

MARBRES

pour voitures de toutes marques

APPLICATION ÉMAIL
infrarouge sous tunnel

PEINTURE PUBLICITAIRE

Roger BOETSCH & Fils

★

99, RUE ALBERT-DE-MUN
94 - SAINT-MAUR

Téléphone: 472-24-94

parce qu'il n'a pas le même avis, parce qu'il ne partage pas les mêmes jugements, parce qu'il n'envisage pas les problèmes sous la même optique.

Si tous les politiciens et tous les sportifs voulaient faire ce simple effort d'ouverture d'esprit, les barricades, les pavés et les coups de poings appartiendraient à un passé à jamais révolu.

Si tous les sportifs au sein de leur club acceptaient l'idée d'un dialogue, bien des monologues dangereux nous seraient épargnés. Si chacun acceptait de faire un pas en avant, bien des faux pas seraient évités. Si tous les excès d'énergie se trouvaient réunis autour du plus beau de tous les tapis verts : celui d'un stade, bien

des querelles se trouveraient dépasées.

Mais être sportif, c'est faire preuve, par-delà ses convictions propres d'un état d'esprit imprégné de loyauté. Etre sportifs, c'est mouiller son maillot de sueur, mais c'est aussi participer à la bonne marche de sa section, de son club.

Aujourd'hui, ce terme de participation revêt une signification toute particulière : c'est un des mots clés de notre société. Et ce mot ne peut qu'évoquer dans notre mémoire que le nom du baron de Coubertin, cet homme du début de ce siècle qui dans une formule célèbre proclamait : « l'essentiel, c'est de participer »; et ce mot de participation ne peut que nous faire admirer

l'œuvre de Pierre de Coubertin qui a le premier compris le rôle privilégié que le sport devait jouer dans le monde contemporain.

A. FREUDBERG.

s.a. Doumaux

Constructions métalliques

Menuiserie métallique

Fermetures - Charpentes

9, rue Littré - SAINT-MAUR

☎ 472-02-54

☎ 203-79-40

Enfin, nous avons notze "Sauna" !

26°, 27°, 28°, 29° ! Non, ne croyez pas que ce soient les températures de mai 1968 ? Ce sont celles de notre grande salle du Centre sportif au-dessus de la piscine !...

Pourquoi diable, nous avons construit un si grand Sauna ?

Allons, il faut être raisonnable ! Lorsqu'il y a quelques années les utilisateurs futurs avaient proposé une sorte de table ronde où se seraient trouvés réunis architecte, entrepreneurs, commission des sports

de Saint-Maur et eux-mêmes, pour discuter des travaux du Centre sportif, on leur avait ri au nez. Je me souviens que, lors d'une réunion de la commission technique, il nous avait été répondu par notre adjoint chargé des sports, sur un ton qui n'admettait aucune réplique « que nous n'avions pas quand même l'intention d'apprendre son métier à l'architecte, etc. ».

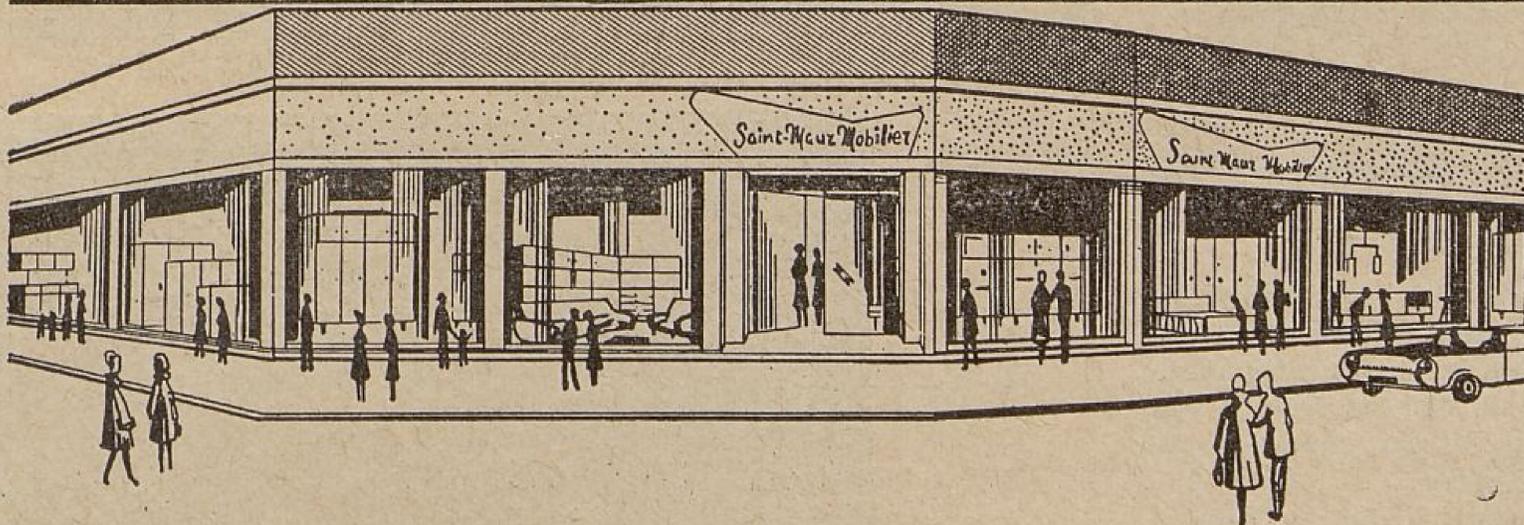
Ne pensez-vous pas, Monsieur, qu'il a bonne mine l'architecte ! Bien sûr,

connait-il son métier, mais il n'a pas pensé à tout, le brave homme. Surtout à l'aération !... Là est un problème qui va devoir être résolu rapidement. Il va falloir prévoir des vasistas et changer le système de l'air pulsé. Car, de l'avis de tous, cette salle devient intenable. Il faudra prévoir également des pratiques pour les tribunes, le ciment s'en allant en poussière et les jupes et pantalons l'emportant avec eux.

Il a toujours été dit et prouvé que

Pour vous Meubler

Saint-Maur Mobilier



20, Rue de la Varenne SAINT-MAUR GRA 74-67
UN CHOIX UNIQUE DANS LA RÉGION

de la discussion jaillissait la lumière. Il vaut donc mieux discuter que se plier sans objection à la seule volonté d'un homme.

Je souhaite de plus que le sol en liège comprimé tienne, car j'avais également émis des doutes sur la valeur. La salle de basket et volley du stade des Corneilles est en train de me donner raison. J'ai constaté, il y a quelques jours, que plusieurs carreaux se décollaient. Si cela était possible, dès maintenant, de prévoir un autre revêtement de sol pour les salles de la 2^e tranche du Centre sportif, c'est une suggestion; elle n'a de valeur que si elle sert un peu de sonnette d'alarme.

Mais il faut bien rire parfois : aussi, je suggère de remplacer la petite pendulette de voyage qui se trouve suspendue sur le mur du fond de la grande salle (il faut avoir l'œil) par un thermomètre, par un médiéval, un vrai, qui vous donnerait à tout instant la température de notre grand Sauna.

Jean BRECHAIRE.

TOURNOI DE SARCELLES CADETS

Après bien des ennuis, panne de voiture, recherche de la salle, nous arrivions tant bien que mal à l'heure prévue.

Un premier coup d'œil, nous renseigne sur les matches à venir, les choses sérieuses ne commenceront que l'après-midi.

Après avoir conclu les deux premiers matches de la matinée, nous perdons celui de l'après-midi.

Il faut reconnaître que le tournoi de Sarcelles ne nous a jamais inspiré, je ne me souviens pas, que la V.G.A. l'ai gagné.

Cependant nous revenons contents d'avoir passé une bonne journée au soleil (et oui!), entourés de bons camarades.

CORDIER.

NOS PEINES

C'est avec émotion que nous faisons part aux membres de la V.G.A. et principalement aux anciens du hand-ball du décès à 36 ans, après une cruelle maladie, de notre ancien sociétaire Jacques Barbier.

Il fit les beaux jours de l'équipe fanion de hand-ball jusqu'en 1950, son punch était remarquable.

Que toute sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

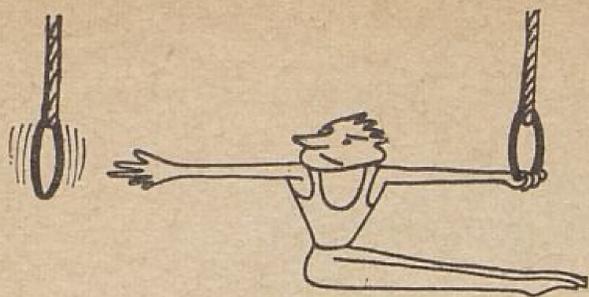
FAUX DEPART

A vos marks. Prêts. Partez. Hélas!... en raison des événements indépendants de notre volonté, le voyage projeté pour Pforzheim dut être annulé. Sombre Pentecôte. Pour me consoler, j'ai écrit un poème que je livre à vos méditations « méta-sportives ».

Privés de par les grèves de toute voie ferrée,
Il nous restait le car, pour quand même arriver;
Pour rallier Pforzheim, il nous restait la foi,
La volonté farouche de toute la V.G.A.
Privés par les pompistes de l'essence vitale,
Nous n'aurions certes été pas plus loin qu'Epinal.
Les Teutons ne voulaient plus accepter notre Franc,
Les banques nous cherchaient des querelles d'Allemand.
Contre vents et marées, il nous fallait partir,
Echapper aux sarcasmes pour éviter les rires.
Il était décidé, Monsieur le Président,
A convoier ses troupes dans le pays Rhénan.
En ultime ressort, il choisit l'autocar,
C'était un bon moyen pour conduire ses tocards
Las. Le sort cruel le fit capituler,
Le désespoir au cœur il nous fallut rester.
Ce serait donc Bréchaire, le bon Samaritain,
Qui devrait annoncer la nouvelle aux copains.
Jeudi et vendredi il téléphona,
Pendant deux jours entiers il se démena
Pour prévenir ses ouailles, avertir ses moutons,
Mais il restait quand même trois ou quatre pigeons.
C'était pendant l'aurore d'une profonde nuit,
L'œil maussade, en silence, Jean Bréchaire se vêtit.
Il partait sans un mot ce samedi matin,
Comme tous les héros s'en vont vers leur destin.
Sur ses épaules musclées d'ancien rugbyman,
Reposait le fardeau, tout le poids de ce drame.
C'était lui en effet qui s'était désigné,
Avec tout son courage il voulait assumer
Le rôle si ingrat mais noble de guetteur;
Pour tous, sans exception, il serait l'imposteur,
Le fautif, le bandit, le diable et le démon.
A cinq heures du matin, il aperçut Fayon
Qui, l'air abasourdi, près de sa « 204 »
Commençait à couper ses cheveux gris en quatre;
Il voulait tant bûcher qu'on aurait dit Jeanne d'Arc
Bien qu'on fût à Saint-Maur sur la place du Parc.
Quand, à pas mesurés, Bréchaire s'approcha,
Fayon l'apostropha, « toi, qu'est-ce que tu fais là ? »
Ils s'invectivèrent, se crépèrent le chignon;
C'était, je vous le jure un spectacle mignon.
Pour finir, l'un et l'autre se réconcilièrent
Comme toujours dans ce cas, près d'un bock de bière.
Et d'une seule voix, on entendit bientôt :
« Tout ça, eh oui, bien sûr, c'est d'la faute à Boigeaud ».

Alain FREUDBERG.





gymnastique

Joli mois de mai quand reviendras-tu ?

Nous avons très bien débuté ce mois, qui pour nos jeunes représentait tout, car après tous les mois d'entraînement, ils allaient enfin pouvoir s'exprimer dans les concours. Malheureusement les événements nous ont contraint à des ajournements de compétitions, notamment notre déplacement à Souppes-sur-Loing où tous nos gymnastes filles et garçons, des petits aux grands devaient concourir y compris nos tous jeunes benjamins et benjamines lancés pour la première fois dans la compétition.

De plus, le déplacement de tous en car vers une belle région, aurait fait le plus grand bien à toute notre section qui n'a pas si souvent l'occasion de se déplacer. A tous, ne soyez pas trop contrariés de ce contre temps, nous ferons tout notre possible pour la nouvelle saison afin que la majorité de nos concours se déroulent en province, et cela sera d'autant plus facile si vous continuez à bien travailler, ce qui nous permettra de nous présenter dans des compétitions plus importantes.

Le 12 juin 1968

Challenge Nokovitch à Courbevoie

Premier concours pour nos jeunes filles minimes et benjamines toutes débutantes. Nous sommes très heu-

reux de remarquer que toutes nos fillettes étaient présentes, cela est déjà un bon résultat en soi.

Il y avait 16 équipes engagées représentant 128 gymnastes.

Par équipe, nos jeunes terminent 15^e ce qui est un très bon début pour elles, car ce sont des clubs très anciens dans la gym qui nous précédaient comme Courbevoie, Champigny, Sevran, Nogent, A.C.B.B., etc. sociétés possédant déjà depuis longtemps des équipes de jeunes alors que pour nous c'était la première année.

Voici le classement de nos fillettes :

- 73^e Magnin Françoise.
- 81^e Pichaud Catherine.
- 95^e Bidault Catherine.
- 106^e Thonier Sylvie.
- 108^e Alamorre Françoise.
- 115^e Bonnet Elisabeth.
- 118^e Alamorre Christiane.
- 119^e Confalonièrie Françoise.

A toutes *bravo!* et j'espère que vous renouvellerez à la prochaine occasion ce bon début.

Le 23 mai 1968

Finale du jeux du Val-de-Marne

Nos quatre jeunes filles qualifiées sont présentes à l'Hay-les-Roses. Les places sont très difficiles certaines jeunes filles possédant déjà une très bonne classe gymnique. Malgré tout,

cela ne peut être que profitable à nos jeunes filles de voir les exercices qui peuvent être accomplis sur les appareils grâce à l'entraînement et à la volonté.

Cadettes :

Theil, 5^e aux barres.

Juniors :

Ruland, 2^e à la poutre.

Le 26 mai 1968

Jour de regret pour toute la section, car tous vous aviez pensé et préparé notre déplacement et concours à Souppes. Pensons aux jours meilleurs.

Nous remercions tous les parents qui sont venus nous voir à notre salle et qui nous ont aidé dans nos déplacements. A Vincennes, si nos jeunes filles étaient les plus nombreuses, nous avons aussi le plus de supporters grâce aux parents de nos gymnastes. Encore merci et soyez plus nombreux à venir nous voir, vous pourrez apprécier les progrès de vos enfants et cela fait grand plaisir aux monitrices et moniteurs.

Bonnes vacances à tous et prenez des forces pour attaquer la saison 1969 de tout cœur.

Début de la nouvelle saison : 1^{er} septembre 1968.

ENTREPRISES

QUILLERY - SAINT-MAUR

Société anonyme au capital de 2.500.000 F

8 à 12, avenue du Quatre-Septembre, SAINT-MAUR (Val de-Marne)

TÉLÉPHONE : 472-49-49 (8 lignes groupées)

GÉNIE CIVIL

BÉTON ARMÉ

TRAVAUX PUBLICS

Succursales et filiales :

LE HAVRE
BORDEAUX

THONVILLE
MARTINIQUE

GUADELOUPE
GUYANE



boules lyonnaises

Depuis mars, la saison 1968-1969 bat son plein, et de ce fait notre section a renoué avec les compétitions; celles-ci débutent par l'organisation de notre concours intersociétés doté du challenge Henri Bérard, se jouant en deux samedis (9 et 16 mars).

18 équipes engagées représentent les trois sociétés de Saint-Maur. Après des luttes acharnées la finale voyait aux prises Somma Jean et Torrego avec Lucas Méla de la boule du Vieux-Saint-Maur ceux-ci mieux soudés et en meilleure condition remportaient une victoire méritée sur le score de 15-9.

Puis les compétitions à l'extérieur commençaient, voici donc les résultats enregistrés :

24 mars 1968 : Boule du Vieux-Saint-Maur (32 doublettes T.C.).

11 équipes engagées. La demi-finale voyait aux prises deux équipes de la V.G.A., d'une part Portier Montaudry, d'autre part Chargny Brihier, après une partie toute courtoise mais pleine de rebondissements la victoire souriait à nos camarades Chargny Brihier (13 à 12).

Ceux-ci affrontèrent ensuite en finale la redoutable équipe de Gombert du 12^e et après une partie fertile en émotion nos amis devaient s'incliner sur le score de 15 à 12. Nos félicitations.

15 avril 1968 : Boule Gambetta Saint-Maur (32 quadrettes T.C.).

4 équipes engagées. Trois de nos équipes ne pouvaient passer le cap du 2^e tour, seule l'équipe Babayou Portier - Coincé Mantaudry parvenait à la 3^e partie, mais après une partie qui devait durer 3 heures, ils devaient eux-mêmes succomber contre Bry-sur-Marne.

21 avril 1968 : A.S.P.A.P. de Brévannes.

1 équipe engagée. Là aussi nos camarades Babayou, Portier, Coincé, Montaudry succombent à la 2^e partie devant Pontaut-Combault (13-10). Ils gagnèrent le concours.

21 avril 1968 : U.S. Créteil (32 doublettes T.C.).

Mais pendant que nos camarades s'inclinaient à Brévannes, 3 de nos équipes étaient engagées à ce concours. Réalisant une très bonne journée pour notre section et nous félicitons chaudement nos camarades pour leur bonne tenue d'ensemble.

28 avril 1968 : Saint-Mandé (32 quadrettes T.C.).

1 équipe engagée. Celle-ci emmenée par les frères Somma, ne peut malgré une vive résistance passer le cap de la 2^e partie.

1^{er} mai 1968 : V.G.A. Saint-Maur (32 quadrettes T.C.).

Et voici notre concours du 1^{er} mai, il remporte un vif succès et nous nous en félicitons. 5 de nos équipes sont engagées et toutes vont lutter pour la victoire, mais bien-sûr tout le monde ne peut y parvenir, et c'est à nos amis Monchaud, Somma Jean, Danton d'avoir l'honneur d'accéder à la finale, mais malgré tout leur courage ils devaient laisser la victoire par 13 à 10 à nos amis du R.C. Champigny. Nos félicitations à tous.

5 mai 1968 : Sully-sur-Loire (16 quadrettes T.C.).

1 équipe engagée. Monchaud, Somma frères font le déplacement et malgré une défaite en 1^{re} partie, ils enlèvent de haute lutte le concours complémentaire.

19 mai 1968 : Boule du 12^e Paris (64 quadrettes propagande).

1 équipe engagée. Nos amis Babayou, Portier, Galli, Pizzi tentent la grande aventure, car à ce concours participent les plus grandes équipes parisiennes. Après trois victoires, Ceux-ci ne doivent succomber qu'à la 4^e partie contre la redoutable équipe de Rimaud de Gentilly. Très belle prestation. Nos félicitations à tous.

Le secrétaire adjoint,
L. FORTIER.

VENTE - LOCATION
MACHINE A ECRIRE
A CALCULER
A PHOTOCOPIER
DUPLICATEUR
— MEUBLES —
P A P E T E R I E

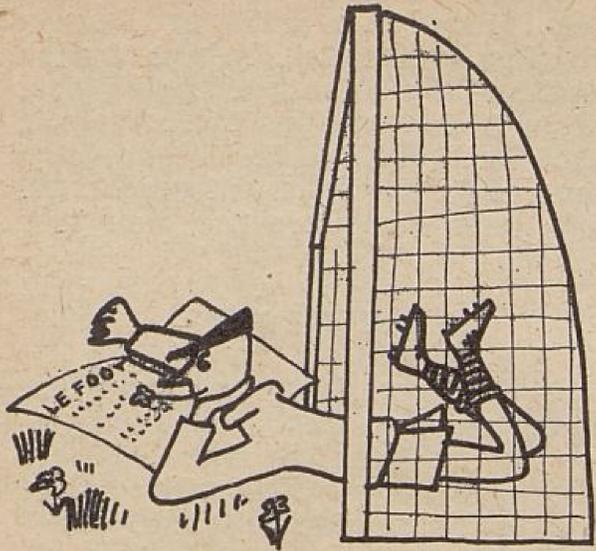
Réduction aux membres de la V.G.A.
TOUT POUR LE BUREAU
Ets LECOQ

Membre honoraire de la V.G.A.
16, rue Reitter - SAINT-MAUR
Tél. 472-06-57

REPARATION
ENTRETIEN
PAR
MECANICIENS
SPECIALISTES

— DEVIS —
GRATUIT

Les jeunes montent dans le groupe I



La saison est terminée. Voici le bilan qui est très positif.

- Vainqueur de la coupe du Val-de-Marne en cadets.
- Champion du groupe II, poule C pour les quatre équipes premières et par conséquent montée dans le groupe I.
- Cadets I : champion du groupe II.
- Minimes II : champion du critérium de la ligue.
- Minimes III : champion de la poule B du challenge Maury. Vainqueur de la finale contre le champion de la poule A.

Enfin il m'est impossible d'omettre le palmarès de l'équipe du critérium du samedi, équipe formée d'anciens juniors de la V.G.A., et aussi de quelques joueurs moins jeunes quant à l'âge mais plus jeunes quant à l'enthousiasme.

Oui, c'est fait. Nous sommes dans le groupe I, dans lequel nous allons rencontrer le Racing, le Stade et Montreuil entre autres. Mais que la lutte a été dure. En effet, nous terminons ex aequo avec Juvisy et l'Entente. Lors des deux derniers articles j'avais omis de parler de l'Entente mais je puis vous dire qu'à aucun moment l'Entente ne fut dangereuse car ils ne pouvaient pas terminer à une meilleure place et ils étaient barrés par leur équipe minimes. Aussi avons nous toujours porté nos regards sur les résultats de Juvisy. La montée dans le groupe I nous l'avons assurée en trois fois : la première fois à l'antépénultième journée lorsque notre équipe pupilles a obtenu le match nul face à Juvisy, nul qui ne nous faisait gagner aucune place mais qui empêchait Juvisy de coiffer Voltaire sur le poteau ; la deuxième fois, à la dernière journée, lorsque nos cadets ont perdu contre Romainville.

En effet, pour monter dans le groupe I, il nous fallait perdre contre Romainville. Nous étions assurés de terminer premier et nous faisons perdre une place à

Juvisy. La troisième fois grâce à notre équipe minimes qui termine avec 4 points d'avance sur Juvisy et 8 points sur l'Entente.

C'est ainsi que la V.G.A. termine quatrième en juniors, premier en cadets, cinquième en minimes et quatrième en pupilles soit un total de 14 points ; Juvisy, premier en juniors, cinquième en cadets, sixième en minimes et deuxième en pupilles soit un total de 14 points, enfin l'Entente, deuxième en juniors, deuxième en cadets, septième en minimes et troisième en pupilles soit un total de 14 points. Nous avons donc trois ex aequo, mais le règlement stipulait qu'en cas d'égalité dans le classement, priorité serait donnée au club ayant l'équipe minimes la mieux classée. Ainsi terminous-nous premier et montons-nous dans le groupe I, ce qui nous venge de notre échec de l'année dernière, année à la fin de laquelle nous avons terminé premier avec Melun mais nous n'étions pas montés dans le groupe I car notre équipe minimes était moins bien placée que la leur. Après cette longue mais nécessaire explication portons quelque jugement sur chaque équipe I et donnons-nous la formation.

JUNIORS I

Assez bonne saison. Ils terminent à la quatrième place du championnat et ont fait une bonne carrière en coupe Gambardella (éliminés en demi-finale de la région parisienne par Le Vésinet par le score de 2 à 1) et en coupe de Paris (éliminés en quart de finale par Le Vésinet sur le score de 3 à 1). L'équipe a connu un sérieux passage à vide vers la mi-championnat. Passage à vide dû en partie à la titularisation de Patrick Casterot en équipe première, à la blessure d'Alain Boulanger et aux absences de Claude Nicco qui deux fois par mois quittait ses cama-

rades pour garder les buts de l'équipe de Paris cadets.

Composition de l'équipe : Nicco, Génin, Peirin, Boulanger, Verzeletti, Casterot, Alcover, Picot, de Lima, Pichegrue, Hugon, Lartigue.

CADETS I

Très bonne saison ; premiers de leur groupe, vainqueurs de la coupe du Val-de-Marne et éliminés en seizième de finale de la coupe de Paris par Viry (0-1) qui est demi-finaliste de cette même coupe. Malgré tout cela, je me permets de les mettre en garde de leur gros défaut : vouloir jouer au petit ballon jusqu'à la ligne de but et, par conséquent, ne jamais tirer. Défaut dû en partie aux matches faciles qu'ils ont joué dans leur groupe, mais attention pour l'année prochaine.

L'équipe était constituée de : Lanfranchi, Galard, Sajet, Boulanger, Joliva, Bossuot, Lenzato, Lorrain, Alcover, Petit, Pierre, Tardes.

MINIMES I

Saison satisfaisante. Cinquièmes de leur groupe et éliminés en seizième de finale par Gretz. Cette équipe souffre d'un manque de moyens physiques, ce qui est regrettable car avec un peu plus de moyens physiques, elle aurait pu terminer à la deuxième place. Cette équipe a l'avantage d'avoir cinq joueurs qui restent minimes l'année prochaine. Néanmoins, je

BULLETIN

Le bulletin de Mai est à votre disposition à la :
PERMANENCE
16, rue de la Liberté

crains que notre équipe minime ne souffre l'an prochain.

Equipe type : Meunier, Lesclingand, Slevak, Nicco, Giorgis, Maugéin, Zorzetto, Hubert, Moreno, Sourdeval, Parisi.

PUPILLES I

Assez bonne saison. Quatrièmes du championnat et éliminés en seizième de finale par Montreuil qui est demi-finaliste de cette même coupe. Cette équipe pupille a souffert de l'absence de deux de ses meilleurs joueurs. Sans cela, elle aurait pu terminer à la deuxième place et faire une meilleure carrière en coupe.

Preuve en a été donnée par son excellent match nul contre Juvisy, l'une des meilleures équipes pupilles de la région parisienne. Fait particulier : lors de nos neuf dernières rencontres, nos pupilles n'ont encaissé aucun but.

Formation de l'équipe : Bonnet, Marques, Voisin, Verger, Benon, Lagueyrie, Ragouin, Roy, Balma-dier, Barde, Thibaud, Taïeb.

Comme vous pouvez le lire, nous sommes satisfaits de la saison des quatre équipes premières. Notre but pour la prochaine saison ; se limiter d'abord au maintien dans le groupe I.

Chaque dimanche, nous aurons des matches à la mort et nous espérons que beaucoup de parents viendront « supporter » nos équipes, que les joueurs donneront

toujours le meilleur d'eux-mêmes et ne baisseront jamais les bras même si les résultats sont moyens.

Après cette critique des quatre équipes premières, parlons de nos équipes deuxièmes et troisièmes.

CADETS II

Cette équipe est peut-être la seule à laquelle nous en voulons. Elle termine seulement à la septième place, mais aurait dû terminer au moins à la troisième place.

Elle a passé de mauvaises périodes qui étaient surtout dû à son manque de combativité et aussi à un mauvais état d'esprit. Cela n'est pas le fait de toute l'équipe, mais de deux ou trois joueurs. Si ces deux ou trois joueurs ne veulent pas changer, il leur est inutile de venir début septembre, car nous n'hésiterons pas à les mettre sur la touche.

MINIMES II

Dans l'avant-dernier bulletin, je me souviens avoir dit que l'équipe minimes II ne terminerait certainement pas première. Je fais mon « mea culpa ». Cette équipe a gagné tous ses derniers matches alors que Viliers perdait trois matches. Bravo !

MINIMES III

Cette équipe termine aussi première. Elle ne rappelle en rien

l'équipe minime III de l'année dernière qui n'était qu'une équipe fantôme. Dans sa première place, elle a trouvé une juste récompense pour sa combativité. Profitons-en pour remercier leurs dirigeants qui sont pour quelque chose dans leur classement.

PUPILLES II

Ils terminent à une très mauvaise place, mais ne les accablons pas, car ils essayent de faire de leur mieux. Espérons néanmoins avoir une meilleure équipe l'année prochaine.

PUPILLES III

Deuxièmes de leur championnat. Cette équipe a d'assez grandes possibilités. Malgré son bas âge, elle a su très bien répondre à des équipes II et aurait même pu terminer à la première place si les équipes du club organisateur du challenge n'avaient pas été renforcées par les pupilles I.

Avant de terminer l'article, je n'oublierai pas notre match annuel, parents-dirigeants, qui s'est terminé par la victoire des dirigeants sur le score de quatre buts à trois.

Au nom de tous les dirigeants, je souhaite de bonnes vacances à tous nos joueurs et j'espère qu'ils reviendront en grande forme pour la nouvelle saison qui commencera certainement début septembre.

Jean-François FERRAND.



les lunettes de soleil des sportifs

basket (suite)

MAI ! JOLI MOIS DE MAI !

Ne manifestez aucun étonnement. MAI est encore de saison dans notre bulletin, ou tout article après le 15 mai ne peut être lu de vous qu'en juillet.

Mai, donc, traditionnellement Joli, annonce, pour les basketteurs, la fin de leur saison de compétition. Il couronne leurs efforts ou consacre leur insuccès. Il annonce aussi à leurs dirigeants la possibilité prochaine de profiter de temps à autre du repos dominical.

Mai, cette année particulièrement agitée, fut, pour les basketteurs et basketteuses, également fertile en événements et en émotions.

Mois consacré aux finales, il vit, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années, trois équipes de la V.G.A. qualifiées pour disputer le titre suprême : deux masculines, benjamins et cadets ; une féminine, les juniors.

Si les benjamins, invaincus dans leur poule, puis enlevant, en quart de finale, le titre de champions du Val-de-Marne et de toute la région Est de Paris, échouèrent pour le titre devant Viry-Châtillon, il n'y a toutefois rien à leur reprocher.

Meilleurs basketteurs que leurs adversaires dans tous les compartiments du jeu, ils ne furent vaincus qu'en raison de leur très nette infériorité en taille. Qu'ils se consolent : petit basketteur benjamin peut devenir un grand senior et faire les beaux jours de notre équipe fanion... d'ici quelques années.

Si nos juniors féminines, également invaincues dans leur poule, également championnes du Val-de-Marne après leur victoire sur Orly (à notre avis, la meilleure équipe de la région parisienne), échouèrent pour le titre, c'est déjà beaucoup moins compréhensible. **Je n'ai pas assisté à leur défaite et ne peut donc en analyser les causes en toute connaissance.**

Qu'elles ne se soient pas senties soutenues et encouragées, c'est certain.

Lors d'un match de cette importance, l'absence totale, non seulement de supporters, mais même, de dirigeants,

n'a jamais forgé le moral d'une équipe.

Que certaines joueuses se soient trouvées en mauvaise condition physique au moment de la finale, c'est probable.

Que d'autres n'aient pas dédaigné se fatiguer autant qu'il le fallait, c'est possible. Il n'est pas question, n'étant **que témoin indirect de cette défaite**, de dire avec certitude qu'elle eût pu être évitée.

Une chose me gêne cependant : c'est que toutes ces filles, dont je connais bien la plupart pour les avoir initiées au basket et entraînées pendant plusieurs années, n'aient par versé ensemble, après leur défaite, les mêmes larmes de déception : j'ai vu certaines d'entre elles revenir effondrées et ruisselantes, d'autres, rageuses et révoltées, d'autres encore, ce qui est plus grave, cyniques et apparemment désinvoltes, voire indifférentes. Je suis plus déçu de ces réactions diverses que de la défaite proprement dite.

Nos cadets masculins faillirent bien nous décevoir également, en demi-finale.

Oubliant tout ce qu'ils savaient devant une équipe primaire et peu soucieuse de jouer au basket, ils faillirent échouer, tombant dans le jeu de leurs adversaires. Deux points les sauvèrent du désastre.

Heureusement, ils retrouvèrent en finale, où ils imposèrent leurs connaissances du basket, tout leur sang-froid. Il était absolument nécessaire pour venir à bout d'une très belle équipe de Manin, où évoluait, entre autres, deux joueurs de deux mètres, ce qui, à dix-sept ans, est déjà une jolie taille.

Cette victoire et ce titre mérité couronne bien leur sérieux et leur assiduité aux entraînements. Elle confirme également, s'il en était besoin, la valeur de l'enseignement de Justy Specker. Nul doute qu'avec lui et tous ceux qui auront la volonté de le suivre, le basket de la V.G.A. ne revienne au tout premier plan du basket français.

Mai, joli mois de mai, vit aussi, et pour la première fois depuis très longtemps, un match international à Saint-Maur. Non pas l'un de ces petits matches interclubs que favorisent les transports faciles de notre époque, mais un vrai match à l'échelon et de vraie

valeur internationale : France - U.R.S.S. militaire. Le « cinq » majeur de l'équipe de l'Armée Rouge étant composé de cinq internationaux, à part entière, de l'équipe d'U.R.S.S.

A l'occasion de cette rencontre, dont Justy fut l'instigateur, la section de basket-ball s'est retrouvée toute entière derrière ses « dirigeants » pour faire de cette manifestation, malgré les circonstances très défavorables, une réussite sportive totale.

Evidemment le bilan financier fut, lui, et de beaucoup, négatif. Mais compte tenu des circonstances exceptionnelles et imprévisibles au moment de conclusion de ce match, faut-il en conclure que nous ne devons pas tenter de nouvelles expériences de ce genre à Saint-Maur ?

Je pense et je ne suis pas le seul, que ce 21 mai expérimental ne fut qu'un échec financier relatif, et qu'avec un peu d'encouragement de-ci et de-là, nous pourrions faire de Saint-Maur un centre de rencontres internationales, non seulement très valable sur le plan sportif mais susceptible sinon de rentabilité, tout au moins d'équilibre sur le plan financier.

Mai, joli mois de moi, m'apporte une autre déception. Au moment où la jeunesse française prouvait qu'elle avait le sang chaud, le verbe haut et le sens de ses responsabilités et de ses prérogatives, avait lieu la remise des candidatures au comité-directeur de la V.G.A.

Hélas ! Sauf erreur, pas un candidat de moins de vingt-cinq ans ne s'est manifesté !

Nos jeunes sportifs ne se sentiraient-ils pas concernés par les problèmes de gestion de leur club ?

N'auraient-ils pas le sens de leurs responsabilités ?

Ne se considéreraient-ils que comme des machines à courir, nager ou jouer au ballon ?

A moins qu'ils ne soient tous, et totalement, satisfaits de la manière dont leurs aînés dirigent leurs destinées sportives et gèrent les fonds importants qui leurs sont alloués.

Mois de mai ! Joli mois de mai ! Est-ce bien vrai ?

Y. HERVO.

Votre Auto-Ecole ?

Tél. 472-39-60

Tél. 472-02-60

TOUS PERMIS SUR VOITURE DE VOTRE CHOIX

MARNE-AUTO-ECOLE

L. NORTIER

31, avenue du Bac - LA VARENNE

annexe : 99, rue Garibaldi - SAINT-MAUR

LEÇONS A DOMICILE ET CODE FILME



PALMARÈS de la saison 1967-1968

C'est avec plaisir que nous dressons le bilan des compétitions officielles de la saison. Résultats très honorables qui viennent récompenser les efforts de tous : joueurs et dirigeants.

En premier lieu signalons que l'équipe « Première » est classée 19^e sur les 140 clubs du Comité d'Ile-de-France dont 2 clubs de 1^{re} division (Racing et PUC), 1 club de 2^e division (ASPTT) et 11 clubs de 3^e division, notre section occupant la 5^e place de la division d'honneur sur 24.

A l'honneur également les « Benjamins », 2^e du championnat d'Ile-de-France derrière le Racing.

En UFOLEP, signalons la place de 1^{er} de nos cadets en Coupe de la Seine devant l'US Métro, et à nouveau la place de 1^{er} des « Benjamins », en coupe de la Seine devant l'ES Vitry.

M. DE FOMBELLE.

Équipe « Première »

Division d'honneur - 24 clubs
Championnat d'Ile-de-France :
2^e de sa poule

La qualification a été longue à se dessiner et nos joueurs ont dû produire de gros efforts pour y parvenir.

Championnat de France :
3^e en poule de 5

Nous avons rencontré des équipes

solides, mais qui étaient à notre portée. L'absence d'un botteur et la peur de mal faire surtout nous ont privé d'une participation au 1/8^e de finale. Toutefois, c'est le meilleur classement obtenu jusqu'à présent par notre équipe fanion.

Équipe « Réserve »

Championnat d'Ile-de-France :
2^e de sa poule

Notre équipe « Réserve » n'a pas eu d'adversaires valables à rencontrer. Elle perdit son premier match à la Basse-Seine par 9 - 6, et remporta tous les autres par des scores éloquentes. Malheureusement la qualification pour la poule finale ne vint pas récompenser cette excellente formation. Toutefois, nous ne pouvons qu'applaudir au comportement de cette équipe qui, il n'y a pas si longtemps, se présentait incomplète sur le terrain.

Équipe « Juniors »

Championnat d'Ile-de-France B2 :
2^e de sa poule

Nous possédons dans cette équipe, quelques éléments qui ne dépareront pas en équipe fanion, d'ici deux ans. Il faut surtout remarquer l'esprit d'équipe qui y règne et ils auraient bien pu se qualifier pour la poule finale.

Leur défaite contre Vincennes enleva tout espoir aux dirigeants et supporters présents (trop peu nombreux à mon avis). Equipiers seniors, venez encourager nos jeunes, car ils le méritent. Je me propose de vous tirer de votre profond sommeil le dimanche matin. Avis aux amateurs...

Équipe « Cadets »

3^e en Championnat d'Ile-de-France

Cadets 2

Vainqueur de la Coupe de la Seine
en UFOLEP

De bons résultats à son actif, mais aussi excellente performance de M. Asantcheff, qui a su les apprivoiser dès le début de la saison. Il faut souligner que dans cette équipe quelques minimes ont opéré assez souvent avec bonheur et se sont montrés parmi les meilleurs.

Équipe « Minimes »

6^e de sa poule en Minime 1

Placés dans une catégorie d'un niveau très élevé, nos minimes n'ont pas démerité et s'ils rencontrèrent d'excellentes équipes, ils leur donnèrent une réplique plus que valable. Je pense que l'année prochaine ils justifieront les espoirs placés en eux.

Rugby - ALL BLACK

Football - DX SUPER TOP

Volley-ball - MG TOKIO

Hand-ball - MG TOKIO

Basket - BOSTON

Basket - BÉNJAMIN

En vente dans tous les magasins de sport

Picqball

LES JEUNES BENJAMINS : RICHESSE DE LA V.G.A.

Finaliste
du Championnat d'Ile-de-France B1

Vainqueur de la Coupe de la Seine
en UFOLEP

1^{er} ex æquo

au Tournoi inter-régional UFOLEP
groupant une quarantaine d'équipes
dont La Rochelle, Angoulême, etc.

Grâce à leur assiduité, à leur courage, les jeunes font leurs armes et oui ; c'est bien des tous jeunes que je parle : les « Benjamins ».

La technique de base n'a plus beaucoup de secret pour eux mais le plus rassurant c'est de constater leur fougue, leur joie de jouer, telle que l'on aimerait la voir sur tous les stades.

Depuis le début de l'année, nombreux sont venus grossir cette équipe et tous ont conscience d'être de vrais rugby-men.

Les résultats sont venus couronner tous ces efforts. Ce que nous souhaitons le plus ardemment, c'est que tous ces jeunes puissent continuer de pratiquer ce sport roi qu'est le rugby, avec autant de joie et de réussite. Je ne citerai pas de noms, car tous ont mérité, je dirai seulement, attention à vous, messieurs de l'équipe fanion, dans quelques années, les places seront chères.

H. NENDZA.

★

RUMEURS DES VESTIAIRES

D'après Philippe, **Bibille** aurait de sérieux talents de siphonneur. Ça on le savait car il écluse sec au S A C (Sancerre Athlétique Club). Mais, cette fois-ci, ce n'était pas des cardinaux, mais l'essence des copains.

J'ai noté jeudi 6 juin, **Saint-Claude (Dorget)**. Qu'il ne se croit pas quitte, en septembre ça fera cinq litres de vin rouge.

Félicitations à **Nicole et Robert Lagarde** qui viennent d'avoir un magnifique garçon.

Félicitations également à **Mme et M. Absil** (même motif).

Félicitations aussi à **Mme et M. Habert**, mais avec mention, cette fois-ci, il s'agit de jumelles.

Egalement à **Mme et M. Pierre Couard**, ancien pilier de la VGA du temps de la puissante première ligne.

La rubrique des touristes : **Figuères, Saily, Bricoteau, La Patente, Poulard, Miroux...**

Ne vous laissez pas aller, tous les dimanches matins venez suer avec nous à Sucy.

J'ai noté un certain embonpoint parmi les joueurs de la VGA, surtout chez les avants :

Alain R... passe les 125 kg, **Pierre B...** le talonne d'assez près, viennent ensuite **Poulard, Souletis, Bertrand père, Quiquempoix, Jacquin**, etc...

Max JACQUIN.

★

ÉCHOS DES JUNIORS

Enfin, cette sortie tant attendue a eu lieu et malgré les événements, le 26 mai, les jeunes et les moins jeunes (36 personnes) se sont rendus à Pourville près de Dieppe.

La circulation, très calme, nous a permis d'admirer la ville du haut de la colline. Arrivée à 10 h 45, les plus gonflés (dont quatre dames) se sont baignés en mer d'abord, dans la piscine ensuite. En attendant le repas, nous avons profité du parc de jeux (volley, balançoires, tape cul, etc.) et aussi du bar.

Le menu hâtivement préparé (le responsable ne croyait pas que nous irions vu les événements) a été cependant très apprécié et les moules ont eu grand succès. Les chants ont quelque peu remplacé les disques du restaurant. Le café et calva offerts par la direction et servis dans la tasse ont mis fin à un bon repas.

La piste de danse a quelque peu déçu les petites invitées de nos chevaliers de l'ovale qui se sont contentés de reparler de certaines rencontres de la saison.

Départ à 17 heures sur « Ce n'est qu'un au revoir ». Le retour, plus mélancolique que l'aller, nous a permis de regarder le paysage.

Et voilà, à l'an prochain pour une autre sortie, disons encore plus joyeuse.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison.

★

F. F. R. MODIFICATIONS AUX RÈGLES DU JEU POUR LA SAISON 1968 - 1969

Ces modifications résultent des décisions prises par l'International Board, lors de sa réunion de mars 1968.

Pour la saison 1968-1969, les règles applicables, seront celles figurant dans le manuel « Règle du jeu et notes pour les joueurs et les arbitres », d'octobre 1967, modifiées comme il est indiqué ci-dessous :

A. — Remplacement de joueurs blessés

Dans les matches joués par une équipe nationale, il pourra être procédé au remplacement :

— de deux joueurs au maximum par équipes,

— après avis d'un médecin, selon

lequel la blessure du joueur est telle qu'il ne pourrait pas continuer à participer au match.

Un joueur remplacé ne peut pas reprendre le jeu au cours de la même partie.

B. — But (ballon touché par l'adversaire)

Un but est valable même si le ballon est touché, volontairement ou non, par un adversaire du botteur (il n'est pas valable si le ballon est touché par un partenaire du botteur).

C. — Hors-jeu (touche)

Étant précisé qu'un « maul » ne met pas — en soi — fin à la touche, les règles du hors-jeu en touche continuent à s'appliquer, même si un « maul » s'est formé, tant que la touche n'est pas terminée.

D. — Touche (position des joueurs)

Les joueurs participant à l'alignement n'ont pas le droit de quitter l'alignement avant que la touche ait pris fin.

Ils peuvent, dès que le ballon est lancé, quitter l'emplacement où il se trouvent pour se porter vers le point où le ballon est lancé, en longeant l'alignement (mouvement de peel-off).

E. — Point où doit se jouer la touche

1) Si la balle sort en touche sur un coup de pied de pénalité, ou bien sur un coup de pied quelconque donné en arrière de la ligne des 22 m du botteur : la touche se jouera à l'endroit où le ballon est sorti en touche.

2) Si la balle tombe directement en touche après avoir été bottée autrement qu'il est dit ci-dessus : la touche se jouera en face de l'endroit d'où le ballon a été botté (ou à l'endroit où il est sorti en touche si cet emplacement est plus rapproché de la ligne de but du botteur).

3) Dans tous les autres cas où le ballon va en touche : la touche se jouera à l'endroit où le ballon est sorti en touche.

F. — Rôle des juges de touche

Le juge de touche doit lever son drapeau quand la balle est sortie en touche, et se placer, le drapeau levé, à l'endroit où, par application de la règle 27 (voir § E ci-dessus), la balle doit être remise en jeu.

Remarque importante

L'attention est appelée sur ce dernier paragraphe qui imposera aux juges de touche, non seulement de bien connaître la règle, mais encore de suivre attentivement le déroulement du jeu, afin de savoir avec certitude si, au moment d'un coup de pied en touche, le botteur se trouvait en arrière ou en avant de la ligne des 22 mètres.



Une remarquable nocturne

Je n'ai pas l'intention de vous faire part des difficultés accumulées par les événements qui s'amoncelaient devant nous au moment de l'organisation de la « Nocturne », mais je vous laisse le soin de les imaginer !

Je me bornerai simplement à dire qu'à l'heure prévue, tout était prêt et préparé avec le même soin méticuleux que les années précédentes, en ne perdant jamais de vue qu'il serait scandaleux de priver un athlète de l'homologation d'un record pour un défaut de préparation technique.

Et il me plaît ici de rendre hommage à la commission d'organisation, à la commission technique et à leurs présidents Jacques Parthonnaud et Jean-Pierre Maulat, mais aussi à tous les athlètes bénévoles et dévoués qui ont grandement aidé à la réussite de l'entreprise : Meunier, Lobo, Lorin, Labarrière et que ceux que je ne cite pas veuillent bien m'excuser. Pendant trois jours, y compris le lundi de la Pentecôte, ils ont œuvré sous la direction de Brault pour nous présenter le mercredi soir, un stade impeccable, décoré et coquet comme aux plus beaux jours.

Ce fut d'ailleurs un de nos plus beaux jours, ou tout au moins, une de nos plus belles soirées. Une soirée très douce, sans vent comme on les souhaite toujours, pour placer l'athlète dans les meilleures conditions dans l'effort, avec inévitablement en toile de fond, la possibilité, l'espoir du record battu.

Ajoutons que pour saluer cette reprise de l'athlétisme national où le plateau présenté était exceptionnel, le public était venu nombreux, connaisseur, enthousiaste et vibrant à souhait, comme aux immortelles soirées où Jazy était Dieu.

Vous connaissez la suite et surtout le résultat final : quatre records de France battus ! Jamais encore une telle moisson de lauriers n'avait été faite sur le stade dans une même soirée.

Ce fut, tout d'abord, Mlle Barnay qui, avec 1,74 m améliore d'un centimètre le record de France du saut en hauteur qu'elle détenait déjà.

Le colosse Colnard n'y alla pas par quatre chemins et avec plus de 30 centimètres, il porta le record de France du lancer du poids à 19,19 m, ce qui est tout de même une performance de classe européenne.

Puis ce fut le junior Boxberger qui paraît avoir bien oublié sa déception du championnat de France de cross et qui, autorisé exceptionnellement à courir avec les seniors, balaya le record de France du 1000 m de Dufresne, en réalisant 2 mn 22 s 2/10^e.

Nous eûmes enfin le bouquet, l'apothéose, celle que tout le monde attendait et qui, comme dans un spectacle bien réglé clôtura magnifiquement cette inoubliable soirée.

Après avoir débuté à 5 m, d'Encausse calme et sûr de lui, franchit avec aisance 5,37 m, s'appropriant un nouveau record de France, mais aussi un très beau record d'Europe qui se situe à un centimètre du record du monde.

Nous étions donc comblés, puisque en une seule soirée, trois beaux records de concours se plaçaient dans la balance, en face des records de course à pied. Ainsi donc, la vocation de notre stade s'est définitivement affirmée dans toutes les disciplines et sa réputation va grandir encore.

A l'ombre de ces exploits, il y eut également de très bonnes performances dans la plupart des autres disciplines.

Retenons les 21 s 3/10 de Nallet sur 200 m ; le 47 s 4/10 de Bambuck sur 400 m ; les 2 mn 21 s 8/10 de Toussaint sur 1000 m, mais aussi les 2 mn 22 s 2/10 de Boxberger dont il est fait état par ailleurs ; les 8 mn 00 4/10 de Wadoux sur 3000 m et la remarquable série du 10 000 m où Leflohic, Lechevallier, Fayolle, Jourdan, Ouine, Tijou et Maroquin, soit sept coureurs qui terminent en moins de 30 mn ; je

Oui, vous pouvez, l'esprit libre, vous adonner à votre sport favori ! La

BRED

trouve une solution à tous vos projets personnels, professionnels ou immobiliers

(CENTRE D'INFORMATION DU LOGEMENT - BAL 94-50)

Du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h

18, av. Emile-Zola - SAINT-MAUR

Tél. 472-47-10

Du mardi au samedi, de 9 à 19 h

117 bis, av. Foch - SAINT-MAUR

Tél. 283-10-50

ne crois pas que, même sur le plan international, il y ait eu beaucoup de 10 000 m d'un niveau aussi relevé. Notons également que Mimoun à 47 ans bien sonnés, réalisa sur la distance 30 mn 47 et tirens-lui notre chapeau avec tout de même une pensée pour ceux qui ont préparé la piste.

Indépendamment de l'exploit de Colnard au poids, il faut signaler les 18,45 m de Beer et aussi les 15,01 m de notre jeune Flick qui fera beaucoup mieux avant longtemps.

En hauteur, Elliott et Sainte Rose réalisèrent tous les deux 2,10 m, cependant que Pani réussissait 7,77 m en longueur suivi par Kaddour avec 7,62 m.

Je terminerai ces rapides considérations en soulignant la bonne performance de Dufloux sur 400 m avec 49 s 4/10, ce qui est la juste récompense de son application et les 4 mn 01 s 5/10 du junior Fournet sur 1500 m. Pour la troisième fois depuis le début, il améliore son record personnel et il est à prévoir qu'à la prochaine occasion, il descendra aisément en dessous des 4 minutes.

Le dixième anniversaire de nos Grands prix internationaux a donc pleinement tenu ses promesses et satisfait les plus difficiles.

A la réception qui suivit la réunion, une de nos plus fidèles habituées, évoquant le succès populaire, le succès sportif, l'accalmie du temps, me dit avec un éblouissant sourire :

— Vous êtes bénis...

Ce qui me permit de lui répondre très respectueusement :

— Oui Madame, parce que nous avons la foi.

En l'athlétisme bien sûr.

Jacques MOULINIE.

☆

LE MAITRE ET L'ELEVE

J'avais été heureux, il y a une semaine, des 15,70 m de Dominique Flick au lancer du poids, mais je l'ai été plus encore lorsque le 16 juin 1968, au cours du challenge Pernod, il lança l'engin à 16,19 m.

Voilà une progression qui confirme pleinement les prévisions de l'entraîneur Rivet qui voit en lui depuis longtemps, le grand champion de demain.

Il faut dire que le sérieux, l'application de Dominique, autorisent tous les espoirs et ceux-ci sont immenses.

Dominique accomplit depuis quelques mois, une véritable mutation et son épanouissement ne saurait tarder. Rappelons simplement qu'en trois compétitions et en moins de quinze jours, il est passé de 14,78 m à 15,01 m, 15,70 m et 16,19 m.

Bravo Rivet, bravo Dominique, puisqu'il est désormais impossible de vous dissocier et je vous souhaite tous les succès que méritent la confiance mutuelle et l'amitié qui vous unit.

Jacques MOULINIE.

AVANT MEXICO

En évoquant récemment avec Houvion et d'Encasse cette fameuse soirée du 5 juin 1968, les intéressés tombèrent immédiatement d'accord pour estimer qu'il serait du plus grand intérêt, avant Font-Romeu et Mexico, d'effectuer un test sérieux sur le sautoir de la V.G.A. le seul en France doté d'une piste d'élan en tartan.

C'est donc décidé — sauf opposition peu probable de la direction de l'Athlétisme national, une nouvelle épreuve de perche réunira fin août ou début de septembre, tous nos perchistes.

Quelques épreuves réservées aux sélectionnés pour Mexico, serviront également à faire une dernière mise au point.

Nous vous tiendrons au courant, mais d'ores et déjà, sachez bien qu'il y aura du « suspens » dans l'air...

Jacques MOULINIE.

"LE SANCERRE"

21, rue Gabriel-Péri
SAINT-MAUR

Ses grands vins

Son "CARDINAL"

SALLE POUR REUNIONS
ET BANQUETS
TERRAIN DE PETANQUE

Tél. 472-00-14 Fermé le jeudi

CHRYSLER

DODGE

PLYMOUTH

SUNBEAM

de la 5 cv à la 41 cv

Ets Paulmier

Concessionnaires

Spécialiste de la voiture américaine

depuis 1930

MEMBRES DE LA V. G. A.

91, RUE DU GÉNÉRAL-LECLERC

SUCY-EN-BRIE (Val-de-Marne)

Tél. 922-69-40 +

A 1.500 mètres du pont de Chennevières - STATION ESSO



Championnat de France

Malgré les circonstances, l'équipe 1^{re} avait décidé le déplacement à Orléans, le 26 mai. La rencontre fut sans histoire.

Le T.C. Clos fleuri d'Orléans ne présentait pas l'équipe que nous avons battue difficilement il y a deux ans. L'équipe adverse présentait un 15-2, deux 15-3 et deux 15-4 et seul Agnesetta, sans jambes, enregistrerait sa seconde contre-performance en 15 jours. Grandperret facilement, Miroux toujours appliqué, Pelou un peu à l'ouvrage et Michel Condamy avec brio, renvoyaient leurs adversaires au vestiaire avant l'heure du déjeuner.

Le tour suivant, le 16 juin, nous opposait à Amiens et suivant les classements de nos adversaires, il était raisonnable de penser que nous pourrions nous en sortir facilement. Le résultat ne fut pas à la mesure de nos espoirs.

Grandperret devant Bonnet (5-6) ne fut que l'ombre de lui-même, mal inspiré et lent ; il subit la loi d'un adversaire appliqué, lobant à la perfection et qui se permit même des points gagnants sur le revers d'Yvon.

Miroux, opposé à un 15, gagnait sans histoire après une partie cepen-

dant serrée, mais où il ne gâchait pas les occasions offertes. Durant ce temps, Michel Condamy, impérial, exécutait son 15-4 en presque moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire.

Les deux parties suivantes nous valurent un « long suspens ». Pelou empochait rapidement le premier set et menait 4-3, 40.0 ; son adversaire réussissait 5 points extraordinaires et André était rejoint à la marque pour perdre difficilement 11-9 le second set et aussi le troisième, après un sursis de trois heures durant lesquelles la pluie arrêta la rencontre. Queffelec, de son côté, avait perdu le premier set devant un gaucher sans revers (au propre comme au figuré), mais s'était bien repris, empochait le second set de fort belle façon et continuant sur sa lancée, arrivait à 5 jeux à 2 au troisième set bénéficiant de 3 balles de match, les perdait toutes trois. La victoire changeait de camp et c'était au tour de Jean-François de sauver 5 balles de match, la partie s'arrêtait à six jeux partout. La reprise devait permettre encore quelques espoirs, mais la vitalité de l'adversaire de Queffelec

les a anéantis bientôt et il fut battu 13-11 au dernier set.

Il fallait donc gagner les deux doubles ; il est inutile de rapporter ici les difficultés des formations de double, surtout quand aucun joueur ne s'impose ; les deux formations constituées furent : Grandperret - Pelou et Miroux - Condamy, Queffelec, fatigué, restant sur la touche. Et c'est l'équipe sur laquelle nous comptions le plus qui perdit, malgré toute la hargne et le brio de Michel Condamy qui smatchant sans relâche et sans complexe, fut le meilleur des quatre sur le terrain.

Nous venions de perdre une partie à notre portée devant une équipe ardente et décidée qui joua toutes ses chances jusqu'à la dernière balle. Bravo à leur courage et à leur sportivité.

J'ajouterai, en ce qui nous concerne, qu'il est désolant de ne pas savoir perdre ; je sais que c'est difficile quand on a jeté toutes ses forces dans la bataille, mais il est inadmissible de critiquer un partenaire qui s'est battu pendant deux heures ou plus, pour gagner un point dans des conditions pénibles et qui a préféré laisser sa



Fondée en 1910
Société anonyme au capital de 1.044.810 F
3, RUE ANDRÉ-BOLLIER
94 - SAINT-MAUR - Val-de-Marne
Téléphone : 472-87-55 - Lignes groupées

travaux publics et particuliers

**PAVAGE - TERRASSEMENT
CANALISATIONS - VIABILITE
EGOUT - BETON ARME**

place à un joueur frais qui s'est révélé durant le double, le plus régulier et le plus efficace.

Un pas en arrière pour rappeler les résultats du tableau de repêchage du Championnat de Paris ; nous avons battu le T.C., 16^e, par 5 victoires à 2 et nous avons été battu par le T.C. Montmorency - Enghien, équipe très forte, renforcée par Jalabert (15) et Desq (2-6), ce qui permit à Miroux de frôler l'exploit. En effet, opposé à Desq, il bénéficiait de 3 balles de match que son adversaire jouait avec toute son expérience et sauvait, mais Michel s'en souviendra.

Queffelec battait Lafont, Pelou perdait devant Bessis et Condamy, moins brillant qu'à l'habitude, s'inclinait devant un 15.

La carrière de l'équipe première est terminée, les résultats sont bons ; ils ne sont pas exceptionnels.

Les équipes 3 et 4 poursuivent leur carrière, très bonne pour l'équipe 3 qui approche de la finale du tableau ; l'équipe 4 poursuit son repêchage et ses déplacements.

Les juniors 2 ont perdu contre Vincennes et pourtant ce n'était pas très difficile. Il leur faut beaucoup travailler.

J'en arrive aux satisfactions plus grandes ; la finale qui opposait, à Bry-sur-Marne, notre équipe première dames aux locaux. Partie qui s'annonçait bien difficile, mais non perdue à l'avance

chacune des joueuses étant susceptible de créer une surprise agréable.

Mlle Girardot (15-4) avait affaire à très forte partie en face de Mme Nicot (15-2) et l'expérience de son adversaire prévalut sur le courage de notre représentante et celle-ci dut s'incliner après une partie disputée.

Mme Gault jouait n° 2 et était opposée à Mme Corveler ; le début de la partie ne fut pas à l'avantage de nos couleurs et rapidement Mme Corveler gagnait le premier set pour mener dans le second ; la pluie arrêta la partie et inexplicablement le coup droit de Mme Corveler disparut avec l'ondée, ce qui valut à Mme Gault l'occasion de gagner le second set et la partie après un troisième set sans histoire. Le plus difficile était fait.

Mme Agnesetta battait Mme Masson en deux sets rapides, son adversaire se décourageant devant la régularité dont elle fit preuve. Nous menions deux victoires à une et il restait Mme Mazzucchelli pour parachever la victoire, ce qu'elle fit devant Mme Bertaud en l'exécutant en deux sets bien menés.

Félicitons en bloc nos joueuses ; elles ont fait preuve durant la saison de combativité et de régularité et la récompense de leurs efforts ne s'est pas faite attendre.

Cette victoire leur permet même d'espérer jouer l'an prochain en première série, puisqu'elles sont en position favorable pour le barrage.

L'équipe seconde féminine rencontra le T.C. 16^e pour son premier tour, équipe très forte contre laquelle nos jeunes représentants ne purent rien faire. Le second tour les opposait à Becon et Mme Defaux et Mlle Lefebvre nous apportaient chacune une victoire bien méritée et acquise de belle façon. Mme Marang malgré toute son énergie, ne parvint pas à arracher le troisième set et Mme Defaux et Mlle Lefebvre, associées d'un jour, n'ont pas démerité dans le double qui les opposait aux deux meilleurs joueuses de Bécon.

Un mot sur le tournoi du « Figaro » : le tableau « garçons » comportait dix-neuf engagés et permettait la qualification de deux joueurs ; en haut pas de surprise, Jacques François, et en bas, une surprise agréable en la présence de Frédéric Defaux qui élimine successivement quelques clients sérieux tels que Humblot J.-M. et Ricart Claude. En gros progrès, il a — je crois — compris la première vérité du tennis de compétition qui est celle-ci : mettre la balle dans le court une fois de plus que son adversaire.

Chez les jeunes filles, Mlle Niclot du C.A. Vincennes a battu successivement nos deux meilleures juniors : Mlle Menard et Mlle Vaillant sur un score à peu près identique ; elle participera au tournoi final.

Nous parlerons le mois prochain des championnats du club.

M. AGNESETTA.

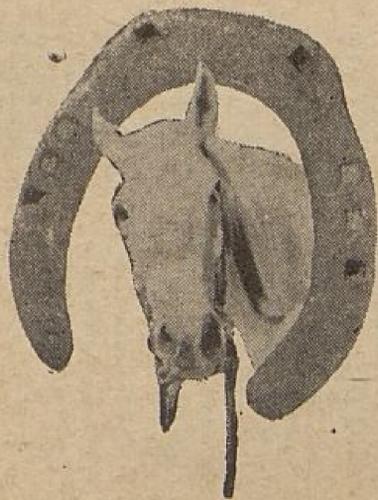
Sport

Ville

Equitation

5, place des Tilleuls - SAINT-MAUR

Tél. 283-56-35



direct du producteur au client

" AU CHEVAL BLANC "

Les vêtements des Ets BONK - MARCHAND

judo



Depuis le mois de février, la section judo a repris ses cours avec force et vigueur.

Dans une salle, sise 16, rue de la Liberté à Saint-Maur, le comité directeur (qui a très bien fait les choses) a installé un « Dojo » digne de la V.G.A.

Les « Judokas » de tous âges, anciens et débutants (à signaler une proportion importante du sexe « dit faible ») s'y entraînent ferme sous la souriante autorité de maître Loussert, qui enseigne le judo à Saint-Maur depuis un quart de siècle.

Les résultats, très encourageants dès maintenant, permettent les plus grands espoirs et nous sommes persuadés que dans un avenir très proche, la section judo de la V.G.A., se montrera digne des

autres sections, dont l'esprit et les résultats font la renommée de notre club.

Depuis le mois de février, quelques élèves ont été récompensés de leur travail et ont réussi aux examens de passage de grade.

Ont obtenu la ceinture verte

FERMIER Monique.
PRESSE Jean-Jacques.

La ceinture rouge

VASLIN Josiane.
DECAMPS J.-Charles (11 ans).
BOUCHOT Bernard.

La ceinture jaune

DALIPAGIC Catherine.
HEITZ Catherine (7 ans).
LANNI Jacqueline (8 ans).
LECOQ Annie.
ARNT Gérard.
FERRIGNO Dominique.
BENOIST Alain.
BONN Stéphane (8 ans).
HEITZ Patrick.
FOUCHE Michel.
LANNI Jean-Pierre.
MORELLE Christian.
MORELLE Patrick.
MIGY Jean-Louis.
VASSEUR Frédéric (8 ans).
ZLOTZISTY Pascal.
HESNOULT Eric.
SENNEPIN Richard.
WOELFFLE Philippe.
BUNEL-GOURDY Alain.

Pour tous renseignements et inscriptions

Se présenter au secrétariat, 16, rue de la Liberté à Saint-Maur ou téléphoner à 472-44-24.

Les enfants de moins de 16 ans

doivent être obligatoirement présentés par leurs parents.

Un examen médical est assuré gratuitement pour tous par le Centre sportif de Saint-Maur.

Horaires des cours

du 1^{er} septembre au 30 juin
Lundi de 19 h 30 à 21 h.
Mercredi de 18 h à 21 h.
Jeudi de 16 h à 18 h.
Vendredi de 19 h 30 à 21 h.

Ces cours sont « permanents » les élèves ont la liberté de venir aux heures qui leur conviennent le mieux; mais la cotisation mensuelle leur donne droit à deux séances de 1 h 30 par semaine seulement.

ATTENTION

Pour le mois de juillet, horaire réduit :
Mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 heures.

Le Dojo sera fermé le mois d'août.

REGLEMENT DES COTISATIONS

Article 29 des statuts

Tout sociétaire en retard d'un semestre dans le paiement de ses cotisations sera, après sommation du trésorier et sauf dans le cas de force majeure (maladie ou chômage), considéré comme démissionnaire et pourra être radié, après examen de son cas par le comité directeur.

Pour tous vos

T R A N S P O R T S
et
D E M E N A G E M E N T S

H. Dermoncourt

75, avenue Victor-Hugo
SAINT-MAUR
Tél. 472-00-50

NOVA

produits laitiers
de
NORMANDIE

Sportifs, équipez-vous à Saint-Maur !

LaHutte

VETEMENTS ET ARTICLES
DE

Sports

Spécialiste du survêtement

VOLLEY - HAND - BASKET - FOOT - TENNIS - ATHLETISME - ETC...

5, rue Baratte-Cholet

SAINT-MAUR

Tél. 472-89-69

Conditions spéciales aux membres de la V.G.A.

Marché d'Adamville

SPORTS D'ÉQUIPE

ATHLÉTISME

ÉQUITATION

NATATION

TENNIS

SKIS

OSCAR SPORTS

Tél.

283-41-19

C. BONHOMME

118, boulevard de Champigny

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

10 % au membres de la V.G.A.

Gare de Champigny

EQUIPEMENTS POUR TOUS SPORTS

CAMPING

NATATION

78, avenue Carnot

94 - SAINT-MAUR

Tél. 283-96-30

TRIGANO

Membres de clubs, lycées et collèges : conditions spéciales

Marché d'Adamville

CAMPING - SPORTS - VOYAGES

PIERRE NOIRAULT

TOUS EQUIPEMENTS SPORTIFS

70, avenue du Bac, 70

Clubs - Lycées et Collèges

(Près la gare et les écoles) - Tél. 472-38-63

Classes de neige

LA VARENNE SAINT-HILAIRE (Seine)

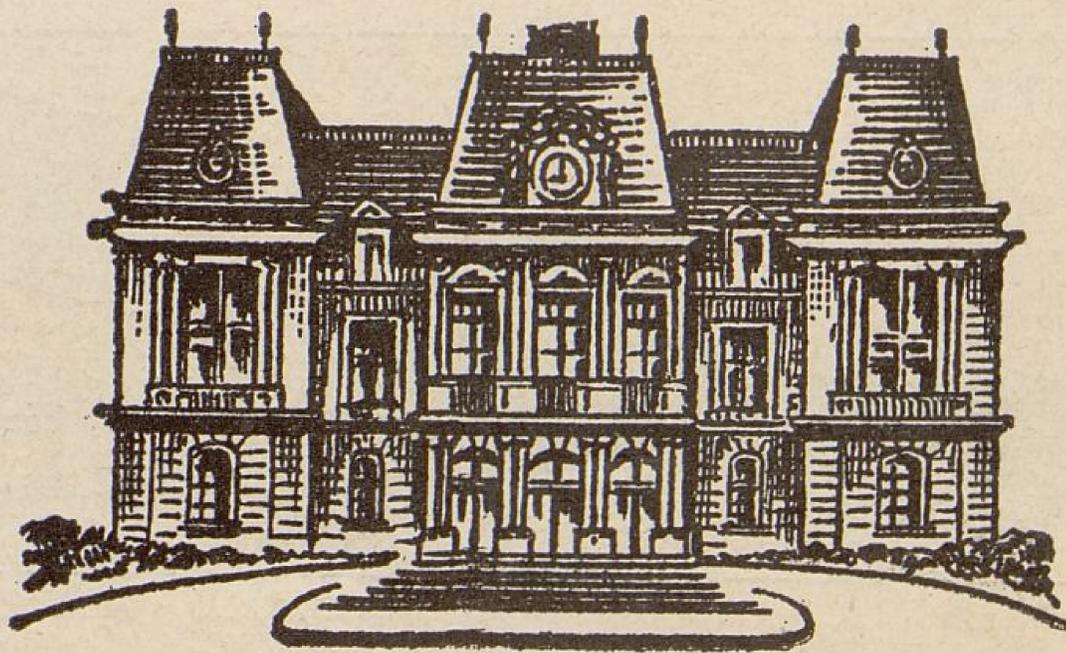
Gare de La Varenne

MICHAULT

MAITRE TAILLEUR CHEMISIER

Vous accueillera dans le magasin le plus moderne du Val-de-Marne

9, avenue de la Mairie - LE PARC-SAINT-MAUR



GRANDE MESURE

PRÊT A PORTER

CHEMISERIE

BONNETERIE

et son rayon " SPECIAL JUNIOR "

MICHAULT

Téléphone : 472-26-88

DEPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

9, avenue de la Mairie - PARC SAINT-MAUR (Val-de-Marne)